- Création d'un "bouclier logement" *page 8*
- Gros plan sur le contrat urbain de cohésion sociale *page 12*
- Les secrets du musée botanique *page 24*

VIVRE À

Angers

MENSUEL N°311 1,22 € AVRIL 2007

Du 17 au 19 mai, le festival Tour de scènes

page 22

Angers
www.angers.fr

Testez-le !

ÉDITORIAL

JEAN-CLAUDE ANTONINI
Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

Vous accompagner dans la rénovation urbaine

La Ville d'Angers s'est engagée de la façon la plus résolue qui soit dans la rénovation de cinq quartiers prioritaires. J'ai d'ailleurs eu l'occasion, le 19 mars, de signer avec l'ensemble de nos partenaires l'avenant Roseraie. Il vient encore accroître cet effort en le portant dorénavant à 325 millions d'euros. C'est la plus forte somme jamais investie à Angers pour les habitants de ces quartiers.

Malgré la participation considérable de la Ville à ce dossier, certaines réhabilitations lourdes ont entraîné des hausses de loyers, comme c'est le cas partout en France. En concertation avec les associations de locataires et avec le conseil consultatif de quartier de la Roseraie, la municipalité met en place en avril un dispositif innovant permettant d'amortir ce phénomène : le bouclier logement.

Simple, lisible et claire, cette allocation logement permettra aux locataires de profiter pleinement de la rénovation de leur logement et de leur quartier car c'est d'abord vers eux que s'oriente notre action dans le cadre de la rénovation urbaine.

Angers est la seule ville de France à mettre en place ce bouclier logement, preuve que notre ville poursuit de continuer sa mutation en maintenant le lien social et la solidarité.

SOMMAIRE

N° 311
avril 2007
Prochain numéro le 21 mai

ACTUALITÉ
À LA UNE : le tramway grandeur nature se dévoile à la foire 4
REPÈRE : démolition de la tour 6, square des Jonchères 6
HORIZON : début des travaux sur le plateau des Capucins 6
RENDEZ-VOUS : escale de la Remontée du sel, le 8 mai 7

CONSEIL MUNICIPAL
Mise en place du "bouclier logement" **8**
Une charte pour le paysage urbain 9

INFOS MAIRIE
Gros plan sur le contrat urbain de cohésion sociale **12**
Distribution de composteurs individuels 15
Un concours pour fleurir la ville 15

LES QUARTIERS
MONPLAISIR : la Réussite éducative boulevard Schuman 16
CENTRE-VILLE, LA FAYETTE : charcuterie d'antan rue Létanduère 18
ROSERAIE : jours de fête, du 11 au 13 mai 20
SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE : en mai, les fenêtres parlent 21

GUIDE
Du 17 au 19 mai, Tour de scènes **22**
Cinémas d'Afrique, jusqu'au 29 avril 23
Les secrets du musée botanique 24
Prix d'orgue, finale le 6 mai 25

MAGAZINE
Verneau, un quartier né en 1953 **30**
Une bibliothèque sonore pour les aveugles et les malvoyants 32
Quinzaine du commerce équitable, du 27 avril au 13 mai 33

VIVRE À ANGERS
Rédaction-réalisation :
service information
Édition : **Ville d'Angers**
B.P. 23527
49035 Angers CEDEX 01
Directeur de la publication :
Jean-Claude Antonini
Directeur de l'Information et de la Communication :
Bernard Lecoq
Rédacteur en chef :
François Lemoulant
Rédaction :
Thierry Bonnet (photographe),
Benoît Chanteloup
François Lemoulant
Marine Leroy
Pascal Le Manio
avec la collaboration de
Marianne Bourgeois
Marine Deffay
Secrétariat "Vivre à Angers" :
Claudine Bouillet
02 41 05 41 31
(journal@ville.angers.fr)
Agenda culturel :
Chantal Roby
02 41 05 41 34
Conception graphique :
MCM Information
04 76 03 78 30
Régie publicitaire :
Ouest Expansion
02 99 35 10 10
Photogravure :
Scann Image,
Cesson-Sévigné
Impression : **Imaye**, Laval
Distribution : **Adrexo**
Tirage : 82 000 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2007
I.S.S.N. : 0767-354 X

3

Transall se joindront au défilé mi troupes et de matériel appartien

THIERRY BONNET

La maquette grandeur nature du tramway, star de la foire, est à découvrir jusqu'au 29 avril.

Je

À LA UNE

Montez à bord du tramw

Il est superbe. Un arc-en-ciel sur une toile blanche. Lumineux avec ses larges baies et ses portes vitrées qui descendent jusqu'au sol. Presque transparent. Voici le futur tramway angevin ! Star de la foire d'Angers, le tramway se livre pour la première fois aux regards. Venez le découvrir, montez à bord, testez les fauteuils, déambulez sur le *"plancher bas intégral"*, entrez dans la cabine du conducteur, prenez sa place, tripotez les boutons, manipulez les commandes… Vous avez jusqu'au 29 avril !

Ce n'est pas encore le "vrai" tramway. Manque le moteur, les boggies, la câblerie et tous les mécanismes qui lui donneront vie. Mais cette maquette grandeur nature, réalisée à La Rochelle par le constructeur Alstom, est la réplique exacte des dix-sept rames qui circuleront sur la ligne 1, Avrillé-la Roseraie, en 2010. Même nez, design exclusif. Mêmes matériaux : polyester pour la coque, aluminium pour la caisse, tissu vert et motif rouge pour les sièges… Sans oublier la petite touche angevine : la livrée arc-en-ciel à l'extérieur et les graminées des Basses Vallées angevines stylisées sur les plafonds intérieurs. 2,40 m de large, 3,30 m de haut. Seuls diffèrent le poids, 8 tonnes au lieu de 40, et la longueur, 14 m au lieu de 32,70 m. *"La maquette comporte la partie nez-cabine de conduite et une caisse suspendue,* explique Jacques Landreau, chef du projet tramway à Angers Loire Métropole. *Le tramway comportera lui cinq modules : une cabine de conduite à chaque extrémité puisqu'il est réversible, une nacelle porteuse au centre et, de chaque côté entre la nacelle et la cabine, une caisse suspendue."* La première rame angevine sortira de l'usine rochelaise en septembre 2009. *"Pour la première rame, il nous faudra de huit à neuf mois,* indique Olivier Jacques, chef de projet Citadis chez Alstom. *Les suivantes sortiront au rythme de deux à trois par mois."* À côté du tramway, présenté dans la salle Amphitéa, le long d'un quai, les Angevins découvriront également un bus aux couleurs de l'arc-en-ciel. *"Cette décoration sera adoptée petit à petit pour les nouveaux bus,"* explique Philippe Debove, de la société Keolis. *"Il s'agit d'affirmer et de valori-*

La foire d'Angers se poursuit jusqu'au 29 avril autour d'un autre invité d'honneur : la Chine.
(Lire Vivre à Angers n° 310 de mars).
Entrée : 5 € (tarifs réduits : 1,50 et 4 €, gratuit pour les moins de 16 ans en famille et les plus de 60 ans qui se présentent avant midi en semaine).
Renseignements : 02 41 93 40 40 ou www.foire-angers.com

litaire du 8 mai et survoleront la ville vers 11 h. Ces avions de transport de nent à l'escadron Anjou, basé à Evreux et filleul de la Ville d'Angers.

THIERRY BONNET

ean-Claude Antonini et les élus d'Angers Loire Métropole ont dévoilé la maquette à la presse le 11 avril.

THIERRY BONNET

Les Angevins vont pouvoir se mettre aux commandes.

ay !

ser l'effet réseau constitué d'une ligne de tramway mais aussi d'un parc de 168 bus", indique Raymond Perron, vice-président aux Transports d'Angers Loire Métropole. L'habillage intérieur des bus façon tramway devrait également se généraliser. Au-delà de la visite, diverses animations sont proposées, notamment autour de la naissance du design du tramway d'Angers : un film, une exposition et une conférence ouverte à tous, le 27 avril, à 10 h. Elle sera animée par Régine Charvet-Pellot, de l'agence RCP Design Global, qui signe le design du tramway angevin, et par Xavier Allard, d'Alstom. Enfin, chacun est invité pendant le week-end à prendre place dans la cabine de conduite du tramway et à poser pour une photo souvenir…

http://www.angersloiremetropole.fr/tramway/

ÉVÉNEMENT

Le rideau se lève sur le Quai…

Boum… boum… boum… Les trois coups vont retentir, le rideau se lever… Pendant un mois, du 26 mai au 28 juin, les Angevins sont invités à venir découvrir le Quai. Le nouvel équipement culturel leur ouvre ses portes et propose de nombreux spectacles, mais chut… le programme, plein de surprises, est encore tenu secret ! Vous en saurez plus début mai. Difficile d'attendre ? Alors, pour vous, soulevons un petit coin du rideau…

La fête d'ouverture se déroulera du 25 au 27 mai et débutera par un grand spectacle orchestré par le Groupe F, les 25 et 26 mai, à 22 h : "*Le Quai s'enflamme*". Au menu : musiciens, comédiens, "*hommes flammes*" et feu d'artifice. Samedi 26 et dimanche 27 mai : portes ouvertes. Au choix pour les curieux : visite libre ou visite guidée par la compagnie Jo Bithume. L'occasion également de venir applaudir les Colporteurs et "*Les Étoiles*", le samedi, à 16 h et 17 h. Tous ces premiers spectacles étant, bien sûr, en accès libre.

Portes ouvertes en accès libre le matin et visite guidée l'après-midi sur réservation au 02 44 01 22 22 : samedi 26 mai, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h ; dimanche 27, de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.

TENDANCE

Balade nocturne au musée

Le 19 mai, à partir de 18 h, la Nuit des musées sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les collections autour d'animations originales. Au fil de la déambulation, des médiateurs feront de brefs commentaires sur les œuvres. Les visiteurs pourront apprécier les improvisations du groupe de jazz "Amiral Joko Trio" alors que des graffeurs s'approprieront les façades de la cour du logis Barrault. Dans la galerie David-d'Angers, une étonnante mise en scène donnera vie aux textes du sculpteur. À la tombée de la nuit, l'univers de Jean Lurçat couvrira la façade de l'hôpital Saint-Jean de lumières et de couleurs.

La Nuit des musées, le 19 mai, de 18 h à 23 h. Entrée libre. Musée des beaux-arts, galerie David-d'Angers, musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine.

THIERRY BONNET

À SAVOIR

Tous en gare, destination Haarlem

Haarlem, ville jumelée à Angers depuis 1964, s'invite à la gare du 7 au 31 mai. L'occasion de découvrir la ville et sa gare centenaire, la plus vieille des Pays-Bas *(photo)*. Trois thèmes seront à l'honneur : les fleurs, le vélo et le fromage. L'exposition "*Haarlem-Angers : deux villes européennes du TGV*" permettra de tout savoir sur le berceau de la production florale néerlandaise ou sur les vélos originaux qui y circulent. Le service angevin de prêt Vélocité sera présent sur la manifestation.

Points communs aux deux villes : un intérêt pour le développement durable… et pour la gastronomie. Les gourmands pourront d'ailleurs déguster des fromages néerlandais la dernière semaine. Cette animation du partenariat Angers-Haarlem coïncide avec les 10 ans du Thalys et l'arrivée prochaine du TGV est-européen en gare d'Angers.

NOORD-HOLLANDS ARCHIEF

Du 7 au 31 mai, gare Saint-Laud, entrée libre. Contact : 02 41 86 41 66.

À NOTER

La Régie de quartiers organise sa campagne annuelle "*mon quartier propre et agréable à vivre*" jusqu'au 27 avril.

EDF-GDF offre 18 000 ampoules basse consommation aux Restos du cœur de Maine-et-Loire.

Journée nationale de la Déportation le 29 avril, cérémonie, à 10 h 30, à la stèle des fusillés de Belle-Beille.

Le bus "infos vacances", qui poursuit sa tournée des quartiers jusqu'au 28 avril, sera à la foire le 29. Contact au Point info familles, 02 41 05 45 80.

Le journal des retraités, *Bords de Maine,* sera diffusé à partir du 7 mai, à l'espace Welcome, au relais-accueil Jean-Vilar et dans les lieux publics.

STEPHANE GROS

Amadou Gueye et Karim Mallem, place Jean-Vilar. Au programme :

REPÈRE

Le 6, square des Jonchères démoli

Pas d'implosion spectaculaire. La déconstruction de la grande barre de 12 étages du 6, square des Jonchères, à la Roseraie, se fait petit à petit. Après la récupération des matériaux, 130 tonnes de bois et 600 tonnes de briques, elle se poursuit par la démolition de l'ossature de béton pendant environ trois semaines, puis l'évacuation des 15 000 tonnes de gravats jusqu'à la fin juin. Il a été fait appel à une grue spéciale de 125 tonnes, disposant d'un bras articulé de 42 m prolongé d'une mâchoire capable de déchiqueter le béton armé. La démolition de la tour, construite entre 1969 et 1971, témoigne de l'avancée de la rénovation urbaine à la Roseraie.

THIERRY BONNET

À SUIVRE

Parcours du cœur le 12 mai

"***Bougez votre corps,*** *sauvez votre cœur.*" C'est sur ce slogan que se déroulera le Parcours du cœur le 12 mai au jardin du Mail et sur l'esplanade Leclerc. Une initiative de la fédération de cardiologie soutenue par la Ville. L'événement s'adresse à tous, amateurs de sport ou non, adolescents et seniors. Objectif : encourager la pratique d'une activité physique en prévention des maladies cardiovasculaires. Il sera possible de réaliser des tests médicaux ou de participer l'après-midi à des activités : athlétisme, roller, VTT, danse, marche d'orientation et foot à 3. Des stands informeront également sur les premiers secours et la nutrition.

Le 12 mai, de 10 h à 19 h, jardin du Mail et esplanade Leclerc. Contact : 02 41 05 44 54.

THIERRY BONNET

SOUVENIR

La Gestapo a sévi rue de la Préfecture

"***La baignoire,*** *l'asphyxie jusqu'à l'inconscience, les ongles arrachés, les brûlures de cigarette…*", l'ancien résistant et déporté Clément Quentin a raconté avec quelle brutalité la Gestapo torturait ses victimes pour les faire parler. Une émotion partagée par trois autres survivants : Claude Floege, René Mottay et Robert Roussin. C'était le 28 mars, rue de la Préfecture. Deux plaques venaient d'être dévoilées à chaque extrémité de la rue avec un message destiné aux Angevins : "*Dans cette rue, la Gestapo a sévi de 1942 à 1944*".

À SAVOIR

L'Ademe au Grésillé

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie installe son siège au plateau de Grésillé, au Lac-de-Maine. Ayant abandonné son projet face au château, l'Agence a racheté les locaux de Médéric datant des années 80 : 6 000 m², encore en rénovation, que la ministre de l'Écologie, Nelly Olin a inaugurés le 19 mars. 180 seulement des 260 salariés angevins, aujourd'hui sur quatre sites, intégreront le siège. Une extension est programmée pour 2008. Au total, 16 millions d'euros seront investis par l'Ademe (un quart par l'État) sur ce site qui pourrait accueillir à terme 300 personnes.

AGENDA SPORTIF

28 AVRIL
FOOTBALL
SCO / Beauvais
20 h, Jean-Bouin

1ER MAI
RANDONNÉE
des Gentlemen
6 h - 18 h, la Baumette
BASKET
Tournoi "mini-stars" de l'Étoile d'Or Saint-Léonard, Villoutreys

2 MAI
BASKET
ABC / Hermine Nantes
20 h, Jean-Bouin

4 MAI
HANDBALL
Angers/ Villefranche
20 h 45, Jean-Bouin

6 MAI
RUGBY
Tournoi SCO rugby, la Baumette

8 MAI
FOOTBALL
Sportifolies journée, stade du Lac-de-Maine
TENNIS DE TABLE
la Vaillante / Istres
20 h, Jean-Moulin

11 MAI
FOOTBALL
SCO / Sète
20 h, Jean-Bouin

12 MAI
ROLLER HOCKEY
Hawks / Anglet
20 h, salle Debussy

13 MAI
BASKET
Sportifolies, Jean-Bouin
TIR À L'ARC
Handisport, la Baumette

15 ET 16 MAI
HANDBALL
Championnat de France, cadets, salles Jean Monnet et Belle-Beille le 15, Jean-Monnet et Millot le 16

17 MAI
BASKET
Tournoi 3x3, Villoutreys
FOOTBALL
Tournoi la Vaillante journée, la Baumette

19 ET 20 MAI
FOOTBALL
Tournoi de jeunes Doutre Sporting Club, stade Bertin

THIERRY BONNET

Le pre

HORIZON

Début du ch au plateau d

Le grand quartier Verneau-Capucins entre dans sa phase concrète et visible. Le dernier secteur d'Angers restant à urbaniser, étendu sur une centaine d'hectares, accueillera quelque six mille logements ainsi que des équipements, activités tertiaires et commerciales. Avec le plateau de la Mayenne tout proche, il constituera un nouveau morceau d'agglomération. Le cabinet Castro–Denissoff a imaginé un espace organisé en îles, entourées de "grands jardins", et desservies par le tramway et des voies favorisant les déplacements doux.

Les travaux, qui s'échelonneront sur quinze à vingt ans, commencent sur l'île des Chalets. D'ici à la fin avril, deux maisons, aux 66 et 68, route d'Épinard, seront démolies. Mi-mai, le chantier sera lancé pour créer une voie centrale dans l'île et des voiries desservant les différents îlots, et débuter l'aménagement du "grand jardin".

Huit promoteurs ont été choisis pour ce secteur

deux stars du komball, seront en spectacle, le 12 mai, à 17 h 30, jonglerie spectaculaire et chorégraphie pour ballon rond.

mier constructeur s'est installé début avril aux Capucins.

antier es Capucins

par la Société d'aménagement de la région d'Angers (SARA). Le premier à entrer en action, Apollonia Nexity, a ouvert son pavillon de commercialisation au bord du boulevard Jean-Moulin. Les premières constructions démarreront en juin, dans l'îlot situé entre le boulevard Jean-Moulin et une voie de desserte à créer entre la route d'Épinard et le chemin des Chalets.

Apollonia y propose un projet novateur, où les façades fragmentées permettront une ligne d'horizon découpée, ouvrant des percées visuelles.

Dans ce premier îlot de soixante-quatorze logements cohabiteront différentes natures d'habitation : six immeubles collectifs, au maximum de sept niveaux, et sept maisons de ville. Suite à la signature d'un protocole avec la Ville, 20 % des logements de ce constructeur seront en accession aidée, avec des prix de vente inférieurs au marché, grâce à une baisse du prix de vente du terrain, dont la Ville était propriétaire. Les bâtiments bénéficieront tous de la haute qualité environnementale. ■

RENDEZ-VOUS

Remontée du sel à la malienne, le 8 mai

Le fleuve Niger est l'invité de la Remontée du sel 2007, qui fera une halte le 8 mai, quai Tabarly, dans son périple de Nantes à Blois. L'occasion pour la mission Val-de-Loire de souligner la coopération entre les deux fleuves. Angers, jumelée depuis trente-trois ans avec Bamako, la capitale du Mali située sur le Niger, s'y associe naturellement. Au programme, de nombreuses animations autour des associations liées au jumelage et au commerce équitable. À 13 h, repas malien avec Benso (8 euros). Sur place, exposition photos et contes avec La Toguna andegave ; artisanat et tente touaregs avec les Amis de Gossi ; photos du chantier d'été avec l'Office de coopération internationale ; actions du Centre du Père Michel… À 15 h : village animé aux couleurs ligériennes et nigériennes ; pirogue "Brigitte" et son équipage malien ; marine de Loire ; déchargement du sel ; sculptures monumentales ; spectacle… ■

Programme sur www.remontee-du-sel.fr

CHRISTINE FARGES

Le Niger, photographié ici à Ségou au Mali, est l'invité de la Loire.

À VOIR

Championnat de France d'épée à Jean-Bouin

LUC BODET

Les 5 et 6 mai, 700 tireurs seront réunis à Angers pour les championnats de France junior d'épée. Organisée par le club NDC Escrime, la manifestation occupera tout le complexe Jean-Bouin. Rencontres de 7 h à 17 h en individuel le samedi et par équipe le dimanche ; finales à partir de 15h. Gratuit. ■

Renseignements : 02 41 37 08 90.

EN POINTE

Label "tourisme et handicap"

L'office de tourisme d'Angers Loire Métropole est labellisé "Tourisme et handicap" pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental. Ce label reconnaît les aménagements d'accessibilité déjà mis en place : portes automatiques, formation du personnel, guide en braille… Même préoccupation au musée des beaux-arts, entièrement accessible et disposant d'audio-guides pour déficients visuels ou auditifs, de fiches en gros caractères et de bornes adaptées *(photo)*. ■

Contact, Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00.

JEAN-PATRICE CAMPION

Un bouclier logement pour mille familles

La Ville met en place un bouclier logement pour limiter la hausse des loyers engendrée par la rénovation urbaine. Mille foyers sont concernés.

"Je suis ravie de la rénovation de mon appartement. Mais mon loyer est passé de 250 à 310 euros. Mon salaire, lui, plafonne à 800 euros. Comment je fais ?" C'est par ce témoignage d'une habitante de la Roseraie que le maire a débuté sa présentation du bouclier logement. La Ville va aider ainsi les habitants confrontés à une hausse importante de leur loyer liée à l'opération de rénovation urbaine. Actuellement, seules trois villes en France[1] ont mis en place un tel dispositif alors que toutes les agglomérations sont concernées par ce problème. *"L'État doit revoir l'aide personnalisée au logement,* remarque le maire. *C'est à lui d'atténuer ce genre de hausse. Ce n'est pas la mission de la Ville, néanmoins, nous ne laisserons pas les locataires seuls face à leur difficulté. D'autant que beaucoup de familles voient dans le même temps stagner leur pouvoir d'achat."*

Seules trois villes en France ont créé un tel dispositif

L'attribution du bouclier logement angevin suit des règles très simples *(voir le dessin ci-contre)*. Il s'applique de manière rétroactive à compter du 1er janvier 2005 sur le périmètre des cinq quartiers prioritaires[2].

Mais, ponctuellement, d'autres immeubles ayant été réhabilités dans le reste de la ville peuvent également bénéficier du processus. Les bailleurs sociaux informeront directement leurs locataires. Il a été estimé qu'un millier de foyers pourraient remplir les conditions. L'ensemble de l'opération devrait représenter une dépense de 800 000 euros pour la Ville. *"À la demande des associations d'habitants, avec lesquelles nous sommes en concertation permanente depuis le début, cette aide ne sera pas versée en argent mais directement déduite pendant deux ans du coût du loyer,"* a expliqué le maire. ■

(1) Outre Angers, Corbeil-Essonnes et Nîmes.
(2) Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie, Verneau.

Pourquoi ?

Aider les locataires

Pour aider les locataires dont les loyers ont augmenté du fait de l'opération de rénovation urbaine parce que leur appartement...

... a été réhabilité.

... a été déconstruit et qu'ils ont été relogés dans un appartement plus cher.

Combien ?

Une allocation qui couvre...

... deux tiers de la hausse la première année.

... un tiers de la hausse la seconde année.

Pour qui ?

Les locataires dont le loyer*...

... a augmenté de plus de 15€ par mois...

... et...

... représente une somme supérieure au quart de leurs revenus.

** Loyer hors charges moins l'aide personnalisée au logement (APL).*

Comment ?

La formalisation du dossier

1 Aller chercher un dossier à son organisme HLM.

2 Une fois rempli, rapporter ce dossier à l'organisme HLM qui pourra vous aider à le compléter.

L'instruction du dossier

3 L'organisme HLM envoie le dossier au centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville pour instruction.

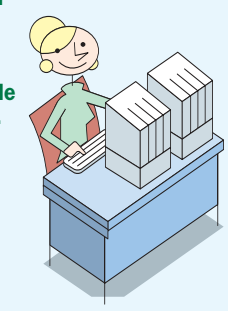

4 Le CCAS examine la demande et transmet la réponse par lettre au locataire et à l'organisme HLM ou à l'occasion d'un rendez-vous.

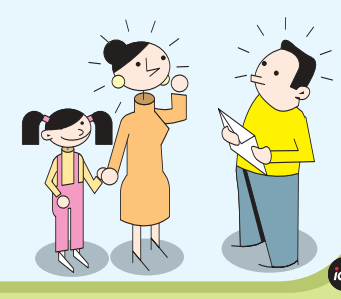

idé

J10

Urbanisme : un document de référence

"*C'est le fruit de deux années de réflexion et de travail qui doivent permettre à Angers de conserver les détails architecturaux et cette harmonie qui font son charme*", a précisé Monique Pirotais, maire-adjoint à l'Urbanisme, lors de la présentation de la nouvelle Charte du paysage urbain. Attention, il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles restrictions mais de créer, à partir de l'existant, un document de référence. Objectif : que les habitants, les commerçants, les promoteurs ou les architectes se retrouvent facilement au milieu des multiples réglementations d'urbanisme. *"Qu'ils sachent clairement ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. En outre, cette charte nous offre un outil très précieux pour garder une cohérence d'ensemble au paysage angevin, conserver l'identité des quartiers et protéger l'espace public."*

À cette occasion, deux petits fascicules ont été édités. Le premier est à destination des propriétaires souhaitant se lancer dans une opération de ravalement de façade. Y est détaillé, étape par étape, le mode d'emploi à suivre. Le second s'adresse aux commerçants voulant apporter des modifications à leur devanture. Tout ce qu'il est possible de réaliser s'y trouve clairement indiqué, ainsi que quelques conseils pratiques et les écueils à éviter. Ces fascicules sont disponibles gratuitement auprès du service de l'Urbanisme.

Renseignements : *Préparer un ravalement de façade* : 02 41 05 42 48.
***Valoriser sa devanture commerciale* : 02 41 05 42 67.**

Rénovation urbaine : 103 millions d'euros supplémentaires

Le 19 mars, l'État, la Ville et leurs partenaires de la rénovation urbaine ont signé officiellement l'avenant du programme angevin concernant la Roseraie.
Une somme supplémentaire de 103 millions d'euros sera donc investie dans les cinq prochaines années sur le quartier. Cette signature fait d'Angers le cinquième plus important dossier validé par l'agence nationale de rénovation urbaine.
En tout, 325 millions d'euros seront investis dans les quartiers prioritaires de la ville : Roseraie, Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir et Verneau. La réhabilitation de l'habitat est au cœur de cette opération ainsi que l'amélioration des espaces et des services publics.
La Ville finance 60 millions d'euros. Un effort considérable de la collectivité quand on sait que son budget global d'investissement annuel est de 66 millions d'euros.

THIERRY BONNET

Signature de l'avenant, avec de gauche à droite, Michelle Moreau, Jean-Claude Antonini et le préfet, Jean-Claude Vacher.

LES DÉCISIONS EN BREF

Une crèche d'entreprises de quarante-deux places, à destination des sociétés du quartier, va être construite par la mutualité française Anjou Mayenne, rue Guillaume-Lekeu. La Ville met à disposition un terrain de 1 300 m².

Boulevard Foch, des vices cachés obligent la Ville à entreprendre des travaux de consolidation dans l'ancien cinéma "Le Colisée" pour 300 000 euros. Le bowling qui doit s'y installer n'ouvrira donc que début 2008. La collectivité, quant à elle, entame une action judiciaire contre la société Gaumont, l'ancien propriétaire.

Une maison des parents d'enfants hospitalisés va être construite par l'association Soleil Afelt. Le projet est estimé à 400 000 euros. La Ville apporte 30 000 euros.

L'association Soins-santé gère huit centres de soins infirmiers et un service de soins à domicile. Anjou prévention santé met en œuvre de nombreuses actions de santé publique, d'éducation et de prévention. Pour 2007, la Ville leur verse respectivement 33 540 et 31 000 euros.

Esca'l a lancé un centre de loisirs pour enfants, jeunes et adultes handicapés. Pour aider cette structure, la Ville lui verse 23 533 euros.

"P'tits mômes" est une nouvelle association de dix-huit assistantes maternelles indépendantes du Lac-de-Maine. Elle favorise les rencontres sous la forme d'un jardin d'éveil. La Ville verse une subvention de 500 euros.

À l'école Marcel-Pagnol, des travaux de rénovation vont être entrepris : un préau va être construit, les espaces extérieurs repensés, les façades, les menuiseries et l'entrée reprises. Enfin, un espace petite enfance et des locaux associatifs seront aménagés.

Les écoles primaires privées Jeanne-d'Arc, Sacré-Cœur, Sacré-Cœur de la Madeleine, l'école élémentaire Saint-Martin et les écoles maternelles Saint-Martin et Notre-Dame-de-l'Esvière vont passer en contrat d'association avec la Ville. Il s'agit des derniers établissements confessionnels à rejoindre ce type de contrat. C'est l'aboutissement d'un processus, proposé par la Ville, dont l'objectif est de normaliser les relations entre la municipalité et les écoles privées.

La maison de quartier des Capucins, au 26, rue des Capucins, va être déplacée car elle se situe sur l'emprise de la future ligne du tramway. Un nouveau bâtiment de 380 m² va être construit à proximité.

La Vaillante et la Ville ont signé une convention pour l'occupation des nouveaux locaux du stade de la Grande-chaussée. Sur ce site, le terrain synthétique va être rénové.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le jeudi 26 avril, à 19 h, à l'hôtel de ville.

TRIBUNES

EN APPLICATION, DE LA LOI "DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ" DU 27 FÉVRIER 2002, CETTE PAGE DU JOURNAL MUNICIPAL "VIVRE À ANGERS" EST CONSACRÉE À L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION ET DE LA MAJORITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL.

GROUPE SERVIR ANGERS (OPPOSITION)

Logement : des avancées et des manques

La politique du logement à Angers a été au cœur du budget 2007 et du dernier conseil municipal. Certaines propositions que nous défendons depuis plusieurs années ont été reprises par la majorité municipale. Toutefois la question du parcours résidentiel reste totalement d'actualité.

"Faciliter les parcours résidentiels"
Tel était le titre de l'article de Patrice MEYER, Directeur Général de la Caisse des Dépôts, paru dans un quotidien national en septembre 2006. Fort de son expérience et de ses responsabilités, il confirme le constat et les propositions faites par le groupe "Servir ANGERS" pour contribuer à débloquer, en partie, la situation de l'accession au logement. Il y souligne la *"panne des parcours résidentiels"* depuis quelques années. Phénomène vérifié dans plusieurs agglomérations françaises mais particulièrement fort à ANGERS, en raison de l'arrêt soudain des constructions (1 124 logements construits par an entre 1990 et 1998 contre 402 entre 1999 et 2004) et de l'absence de politique foncière adaptée. La pression est telle qu'il est devenu très difficile d'acquérir son logement. Et ce d'autant plus que le pouvoir d'achat des Angevins est de 20 % inférieur à la moyenne nationale. Ainsi seuls 29 % des Angevins sont propriétaires contre 56% des Français.

Des propositions concrètes
Plusieurs actions doivent être envisagées :
- vente d'une partie du parc locatif social ;
- programme de construction à l'échelle de l'agglomération et non pas uniquement sur ANGERS pour éviter l'hyperdensification des années 1970. ANGERS est 2 fois plus dense que la moyenne des villes de sa catégorie (3544 hab./km² contre 1591). Mais comment faire quand, dans certains quartiers, le taux de locatif social atteint 67 % (Monplaisir), 55 % (Roseraie, Belle-Beille),…?

Comme le confirme M. MEYER, *"la panne est très marquée du côté de l'accession à la propriété des ménages modestes"*. Ces derniers sont contraints à la location en logement social. Ainsi l'Agence d'Urbanisme de la Région d'ANGERS indiquait en avril 2006 *"les délais d'attente augmentent : plus de 3 ans contre 2,59 années en 2002"*.

Une vraie mixité sociale
L'accession à la propriété, outre le fait qu'elle répond à une aspiration forte des foyers angevins, permet la mixité des statuts d'occupation des logements (propriétaire, locataire) et des quartiers. C'est aussi un atout économique pour les ménages puisqu'elle garantit un "capital" au vu de l'allongement de la vie et du pouvoir d'achat des retraités.

Sécuriser les parcours
"Toute action en faveur de l'accession à la propriété doit être envisagée dans la perspective de l'amélioration des parcours résidentiels". M. MEYER confirme notre ambition d'offrir aux ménages la possibilité de choisir.
Dans ce sens, l'aide à l'accession à la propriété et le soutien au locatif social ou intermédiaire doivent être coordonnés.
La ville d'ANGERS doit également contribuer à la maîtrise du coût des terrains, facteur emblématique de l'augmentation du prix des logements.
La possibilité accordée aujourd'hui de dissocier le prix du bâtiment de celui des terrains, donne l'opportunité d'étaler les charges, sous réserve que la ville porte provisoirement le financement de la parcelle. Certes la durée des charges s'allonge mais au profit d'une sécurisation des parcours. Il est en effet essentiel, dans un contexte professionnel changeant et incertain pour de nombreux Angevins, de sécuriser les "parcours résidentiels".
M. MEYER propose même, comme nous l'avions imaginé, *"une garantie du bien à la valeur d'acquisition, dans l'hypothèse d'un "accident" et le maintien dans le logement ou un relogement de manière à lisser le passage du statut de locataire à celui d'accédant"*.
Il s'agit ainsi de redynamiser les parcours résidentiels en permettant aux locataires de devenir accédants, comme aux propriétaires de redevenir locataires, sans pénalité financière, ni perte de tout ou partie de son patrimoine.

Le bouclier logement
Après être intervenu à plusieurs reprises sur l'augmentation des loyers due à la rénovation urbaine, notre groupe a donc pris part à l'adoption du bouclier logement, tout en soulignant que sa limitation dans le temps aura pour incidence de reporter en 2009, les difficultés rencontrées par les foyers angevins.

Sécuriser les parcours résidentiels, c'est sécuriser le "lieu de vie" des familles angevines, répondre à une aspiration profonde mais aussi agir efficacement pour mettre en œuvre une véritable mixité sociale. ANGERS est aujourd'hui contrainte d'être innovante afin de rattraper le retard pris dans ce domaine depuis quelques années et relancer les parcours résidentiels.

Vos élus du groupe
« Servir Angers »
Tel : 02 41 05 40 37.

AIMER ANGERS (MAJORITÉ)

Permettre à chacun de vivre sa vie à Angers

Angers n'échappe pas à la crise nationale du logement. Nous ne nous résignons pas à cette situation, et nous répondons à deux grands défis : le manque de logements et le mieux habiter son logement et sa ville.

La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole agissent de concert pour lutter contre la spéculation foncière et immobilière et en maîtriser les effets. La métropole a ainsi adopté le Programme Local de l'Habitat, qui prévoit la réalisation de 2 600 logements par an sur le territoire de l'agglomération.

La Ville d'Angers a déjà imaginé une déclinaison de ce programme par un agenda 2010 du logement : en 5 ans, près de 6 000 logements nouveaux seront construits. À l'exception des plateaux Mayenne-Capucins sur lesquels sont prévus 10 000 logements d'ici 15 ou 20 ans, la Ville n'a plus de possibilités d'extension. Aussi a-t-elle étudié, sur l'ensemble de son territoire, toutes les possibilités de mutations de terrains dans les années à venir (friches industrielles ou artisanales, d'entrepôts, de terrains maraîchers…), pour dégager des perspectives et potentiels de constructions. Nous engageons ainsi une politique de **reconstruction de la ville sur elle-même.**

En entreprenant ce travail, nous pensons d'abord aux jeunes ménages, aux primo accédants, aux classes moyennes avec enfants qui n'ont plus d'autre choix aujourd'hui que de s'éloigner d'Angers pour habiter alors qu'ils y travaillent, y vivent, y consomment. Et pour faciliter l'accession à la propriété au plus grand nombre possible d'Angevins, la Ville contractualise avec les promoteurs sur deux axes :
- L'engagement sur des prix plafond : pour cela, la Ville baisse le prix de vente du terrain dont elle est propriétaire, baisse que le promoteur s'engage à répercuter dans le prix de vente des appartements concernés. L'acheteur s'engage lui à ne pas revendre son appartement avec une plus value dans les cinq ans à venir.
- Un taux de TVA à 5,5 % pour les acquisitions dans les quartiers en rénovation urbaine et dans un périmètre de 500 m autour de ces quartiers.

Afin que les Angevins puissent identifier les opérations qui bénéficient du soutien de la collectivité et qu'ils sachent qu'elles se construisent à un coût en dessous de celui du marché, la Ville a créé un **label "Habiter Angers"**. Ce label est un gage de qualité et de juste prix pour les Angevins qui souhaitent accéder à la propriété. Il symbolise l'engagement de la municipalité à leurs côtés.

La première opération labellisée à être commercialisée, sur l'île des Chalets, aux Capucins, a rencontré un franc succès : en quelques jours, 80% des logements mis en vente ont trouvé preneur. Cela nous conforte dans notre action : ce label correspond bien à une véritable attente des Angevins.

Parallèlement, mieux habiter nos quartiers, c'est améliorer la qualité de la vie au quotidien des Angevins. C'est le sens des opérations de rénovation urbaine, déjà largement engagées et dont chacun peut constater les effets. Ce chantier d'envergure continue pour une ville solidaire.

Pour accompagner les locataires touchés par des hausses de loyers dues aux rénovations de leur logement, nous venons de mettre en place **le bouclier logement**. Il s'appliquera aux locataires qui ont bénéficié d'une réhabilitation ou d'un relogement dans le cadre de l'ORU, ainsi qu'à ceux dont l'appartement a déjà été réhabilité.

Pour prétendre à cette allocation, il faut remplir deux conditions :
- subir une augmentation du loyer résiduel (loyer net à payer par le locataire, c'est-à-dire le montant du loyer auquel on a retranché les allocations logement) supérieure à 15 euros.
- avoir une part du loyer qui représente plus de 25 % du budget du ménage, c'est-à-dire de ses revenus.

Pour les Angevins remplissant tous ces critères, l'aide municipale représentera les 2/3 de la hausse la première année et le 1/3 la seconde année. Cette aide a pour vocation d'aider à passer un cap. S'agissant qui plus est des aides au logement qui sont du ressort de l'État, nous considérons qu'il ne nous appartient pas de nous substituer à vie à ses obligations.

Avec ce dispositif innovant (nous sommes les premiers à le mettre en place en France), nous faisons la preuve que la rénovation urbaine se construit autour des Angevins, ils en sont le cœur.

Vos élus de la majorité
Aimer Angers

L'État, la Ville et divers partenaires viennent de signer un contrat urbain de cohésion sociale pour la période 2007-2009. À la clé : des efforts réaffirmés et concertés vers les quartiers en difficulté.

Des efforts co vers les quartier

THIERRY BONNET

Le 10 avril, cent jeunes de Verneau, Belle-Beille et Saint-Jacques avaient rendez-vous avec les pros d'Angers-Sco pour un après-midi de football.

ncertés s prioritaires

TROIS QUESTIONS À

Michelle Moreau

premier maire-adjoint

Que vont devenir les deux cents actions engagées dans le cadre du contrat de ville avec le nouveau contrat de cohésion sociale ?

Une certitude : il n'y aura pas de rupture, la transition se fera en douceur quand le nouveau contrat aura été mis en place. Une centaine d'actions seront intégrées à la politique municipale et financées directement par les services sur leurs crédits action culturelle, éducation-enfance, sports… Ceci permettra de réserver les sommes spécifiques du contrat urbain de cohésion sociale pour des projets innovants. D'autres ne seront pas reprises car elles ont trouvé leur mode de fonctionnement, elles s'autofinancent et n'ont plus besoin d'aide particulière. Néanmoins, la Ville continuera à les épauler sous diverses formes ; la mise à disposition de locaux par exemple.

De nouveaux quartiers apparaissent dans le dispositif. Pourquoi ?

L'État a effectivement considéré que plusieurs secteurs devaient faire l'objet d'une prévention particulière : c'est le cas des cités d'urgence. Ce n'est pas nouveau pour la Ville qui y est déjà très impliquée à travers la lutte contre l'échec scolaire ou l'aide à la parentalité par exemple. L'essentiel est que ces microquartiers, fragiles, parfois éloignés des structures d'animation ou d'un centre social, ne soient pas tenus à l'écart. Les services publics doivent être rendus à chacun avec la plus grande équité possible. Il faut donc leur apporter un soutien renforcé, une aide sociale particulière. Ce que font déjà les associations comme les réseaux d'échanges de savoirs, les laveries collectives ou la Régie de quartiers.

Vous évoquez les associations. Quel sera leur rôle au sein du contrat urbain de cohésion sociale ?

Elles seront évidemment impliquées car leur rôle est primordial : elles ont une parfaite connaissance du territoire et elles ont la reconnaissance des habitants. Resto-troc, par exemple, ne connaîtrait pas cette réussite si le projet avait été porté exclusivement par la Ville. Il est essentiel de laisser se développer ces initiatives de quartier. Des choses tout à fait intéressantes peuvent être expérimentées. Il faut les aider. Mais nous devons aussi être vigilants pour ne pas demander trop aux associations. La Ville doit être un tremplin à l'expression des citoyens, un soutien pour les bénévoles. Ce nouveau contrat va dans ce sens et va permettre à la Ville d'être un véritable laboratoire pour des projets innovants en matière sociale.

Des enfants jardinent au pied des immeubles au Grand-Pigeon, les correspondants de nuit facilitent les relations de voisinage à la Roseraie, les habitants de Monplaisir exposent leurs photos du quartier, de jeunes footballeurs vont à la rencontre des pros à Verneau… Près de deux cents actions, souvent inédites, ont ainsi été engagées dans les quartiers depuis 2000. Le résultat du contrat de ville signé entre l'État, la Ville et divers partenaires. Ce dispositif disparaît, remplacé par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Signé le 19 mars[1], le CUCS sera mis progressivement en place.

"*Les objectifs restent les mêmes,* rassure Bénédicte Le Guay, responsable de la mission cohésion sociale à la Ville. *Il s'agit d'apporter une aide spécifique aux quartiers en difficulté et, tout particulièrement, aux personnes en situation de précarité ou vulnérables : personnes âgées, familles monoparentales… Ce qui change, en revanche, c'est la méthode. Il faut voir le CUCS comme un vérita-* ▶

ble levier pour toutes les autres actions menées par la Ville et ses partenaires." Dans sa mise en place, ce nouveau contrat s'annonce simple, garant d'une cohérence et d'une complémentarité des interventions, et plus lisible grâce au diagnostic permanent des actions menées.

Des interventions massives et coordonnées

L'État a fixé des domaines d'intervention, ils correspondent aux priorités que s'est fixées la municipalité angevine depuis plusieurs années déjà : amélioration de l'habitat et du cadre de vie, accès à l'emploi et développement économique, réussite éducative, prévention santé, citoyenneté et prévention de la délinquance.

Des moyens importants seront engagés dans les trois ans avec, chaque année, 474 000 euros de l'État, 564 000 euros de la Ville, 97 500 euros d'Angers Loire Métropole (à répartir entre Angers et Trélazé), 340 000 euros du Conseil général (à partager avec Trélazé, Cholet et Saumur) et 67 000 euros de la caisse d'allocations familiales. En théorie, l'État a défini trois niveaux d'intervention selon les besoins sur le terrain. Dans la pratique, "*il n'y aura pas de différence,* affirme le maire. *Tous les quartiers seront traités sur un pied d'égalité, la Ville compensera.*" Bonne nouvelle pour le Grand-Pigeon classé seulement en rang 2, alors qu'il fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine comme les quatre autres quartiers retenus en niveau 1 : Belle-Beille, Verneau-Capucins, Monplaisir et la Roseraie. Pour eux, est prévue une "*intervention massive et coordonnée*" de tous les crédits d'État, qu'ils soient ou non spécifiques au CUCS. Reste le troisième niveau : celui de la prévention. Trois nouveaux quartiers angevins y sont pris en compte : les Justices, Saint-Jacques et le centre-ville. "*L'intérêt est de pouvoir mener un travail de prévention en profondeur par exemple auprès des cités de transit des Longs-Boyaux, de la Baraterie, les secteurs Louis-Gain ou la Bruyère*", commente Michelle Moreau, premier maire-adjoint.

Dès septembre, un appel à projets sera lancé auprès des partenaires, notamment les associations, pour de nouvelles actions. En attendant la mise en place d'actions spécifiques au CUCS, celles engagées dans le cadre du contrat de ville se poursuivent pour l'essentiel. "*La transition se fera en douceur*", assure Bénédicte Le Guay. ■

(1) Par l'État, Angers Loire Métropole, les villes d'Angers et Trélazé, le Département, la caisse d'allocations familiales, la caisse des dépôts et les bailleurs sociaux.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

Animation en pied de tour à Belle-Beille avec l'association Broc-News.

EN CHIFFRES

5 quartiers bénéficieront des actions du CUCS : Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau, déjà concernés par le contrat de ville. Trois nouveaux secteurs apparaissent dans le dispositif : les Justices, Saint-Jacques et le centre-ville.

474 000 euros seront consacrés chaque année par l'État aux actions spécifiques du CUCS. 564 000 euros par la Ville, 97 500 euros par Angers Loire Métropole (répartis entre Angers et Trélazé), 340 000 euros par le Conseil général (pour Angers, Trélazé, Cholet et Saumur) et 67 000 euros de la caisse d'allocations familiales.

190 actions ont été engagées dans le cadre du contrat de ville. Une centaine seront désormais financées directement par les services municipaux : animations en pied de bâtiment, Mémoires de quartier, mini-chantiers d'insertion pour les jeunes et Atelier Mob, correspondants de nuit de la Roseraie, accompagnement scolaire, laveries collectives, habitants relais…

2007-2009 : le contrat urbain de cohésion sociale est signé pour trois ans.

À SAVOIR

Une mission de terrain

L'ancienne "mission contrat de ville" à la mairie d'Angers devient "mission de cohésion sociale". Dirigée par Bénédicte Le Guay, elle resserre son rôle sur les actions spécifiques du contrat urbain de cohésion sociale. Les autres seront financées directement par les services selon les thèmes : sport, éducation, culture, insertion économique… La mission s'appuie aussi sur les responsables des relais-mairies et pôles de quartiers : Marielle Myran-Delaye (Belle-Beille et Lac-de-Maine), Marc Faugères (Verneau, Capucins, Doutre et Saint-Jacques), Annie Pineau et Philippe Rouilly (Roseraie, Justices et Saint-Léonard), Max Manniez (Monplaisir) et Benoît Boulang (Grand-Pigeon).

Nouveauté du CUCS : les projets proposés seront étudiés tout au long de l'année.

Mission de cohésion sociale :
19, rue David-d'Angers. Tél. : 02 41 05 45 61.

"On a joué au foot avec le Sco"

"*C'est la première fois qu'ils voient les joueurs du Sco… ils étaient vraiment impatients de venir cet après-midi*", confient Nadine et Marie, mamans de Teddy, 7 ans, et son "*grand copain*" Lucas, 6 ans et demi. Les deux gamins jouent au foot au Verneau Athletic Club chez les débutants. Mais le 10 avril, au stade Marcel-Naulleau, ils rencontraient les pros du Sco : les attaquants Do Marcolino et Tangeaoui, le gardien Padovani et son célèbre prédécesseur Arnaud Lucas, Pinault, Djellabi, Moussi…

Deux heures ensemble pour une leçon de foot et un épervier géant. "Ces *actions sont montées dans le cadre d'une convention entre la Ville et les clubs pros angevins du Sco, de l'ABC, de l'Asga, d'Angers Noyant et de la Vaillante,* explique Patrick Delhumeau, de l'Animation sportive municipale. *Cet après-midi, c'est un beau succès, ils sont quatre-vingt-dix-huit, de 6 à 16 ans. Des jeunes du quartier, mais aussi de Saint-Jacques, Belle-Beille et des petits du terrain des Perrins tout proche*". Les clubs des quartiers – NDC, Doutre, VAC et ACBB – ont envoyé des enfants, les maisons de quartier aussi. "*Et on a même réussi à mobiliser des jeunes qui traînent habituellement aux pieds des immeubles,* se félicite Adil, *un des deux médiateurs sportifs de Verneau. Tout au long de l'année, on va ainsi à leur rencontre.*" Autour du stade, des familles, d'anciens dirigeants et des habitants sont venus accompagner les enfants ou simplement voir les joueurs.

Bon plan : installez un composteur au jardin

Des composteurs individuels sont à nouveau disponibles pour les Angevins disposant d'un jardin d'au moins 100 m². Cet équipement recueille les tontes de pelouse, tailles de haies, fleurs fanées…, mais aussi la plupart des déchets de table et de cuisine. *"Cela permet de réduire d'autant la production d'ordures à incinérer. En outre, le compostage produit un amendement qui enrichit le sol du jardin"*, souligne Rachel Billon, de la Maison de l'environnement. Celle-ci accompagne les futurs utilisateurs, leur remet un livret de conseils avec le composteur et leur propose des ateliers et conférences, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).
Au-delà du compostage, le but est d'amener le plus possible d'Angevins vers un jardin naturel, pour redonner une place à la flore et à la faune sauvage en ville. Un système de parrainage est mis en place : les propriétaires d'un composteur peuvent parrainer un voisin ou ami, chacun reçoit alors un sachet de graines. C'est un nichoir si le parrainage concerne la création d'un refuge LPO. ■

Pour obtenir un composteur, inscription avant le 29 avril pour une distribution en mai, jusqu'au 31 juillet pour octobre. Participation de 20 euros. Contact : Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30 ou maison.environnement@ville.angers.fr

THIERRY BONNET

Et si on fleurissait la ville ?

Balcons, vitrines, jardins privés ou collectifs… Tous les lieux de la ville susceptibles d'accueillir des plantes ou des fleurs devraient rivaliser de beauté cet été, pour être bien classés au concours Fleurissons Angers 2007 – Maisons fleuries. Avec cette manifestation, la Ville souhaite saluer les Angevins qui participent déjà à l'embellissement de la cité et en encourager d'autres à le faire.
Pour un meilleur résultat, les habitants sont invités à se regrouper, par immeuble, cour, rue ou quartier. Ils pourront ainsi proposer une décoration florale d'ensemble, avec un effet décoratif plus important. Le fleurissement devra être maintenu pendant l'été.
La participation se fait selon diverses catégories [1], avec une nouveauté cette année : les jardins familiaux. En effet, les fleurs y côtoient souvent les légumes, pour le bonheur des yeux.
Autre nouveauté, cette fois dans le déroulement du concours : les personnes inscrites auront l'occasion de se rencontrer lors d'une matinée spéciale, samedi 9 juin, au centre de congrès. La Ville leur proposera des animations au choix : visite commentée du jardin des Plantes, diaporama sur les jardins d'Angers, présentation des styles de jardins en France et en Europe, réflexion sur la couleur dans le fleurissement. Le tout conclu par un apéritif à base de légumes. "*Nous voudrions nouer des contacts entre les gens qui fleurissent et qui aiment cela,* explique Yves Dupont, des Parcs et jardins, *créer un esprit de famille*". ■

LYDIA FOUCHER/PARCS ET JARDINS DE LA VILLE

(1) Fenêtres, balcons et terrasses, massifs ou jardins d'immeubles, jardins et cours des maisons, vitrines et devantures de magasins, abords des sites industriels, visibles depuis le domaine public.

Participation gratuite et sans engagement. Inscriptions, individuelles ou collectives, dans les mairies et maisons de quartier. Renseignements, 02 41 22 53 00.

EN BREF

Fermeture exceptionnelle des mairies de quartier les lundis 30 avril et 7 mai.

Le srcutin se déroulera de 8 h à 19 h le 6 mai, deuxième tour de l'élection présidentielle. Il sera suivi du dépouillement public dans les 79 bureaux de vote de la ville. Les résultats seront donnés au fur et à mesure de leur arrivée dans le parking de l'hôtel de ville. Ne surtout pas oublier d'apporter une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire…) et sa carte d'électeur. Les demandes de vote par procuration sont à faire au plus vite au tribunal d'instance ou au commissariat de police, pour que la procuration soit transmise à temps à la mairie. Les personnes ayant des difficultés à se déplacer peuvent bénéficier d'un service de transport gratuit : s'inscrire rapidement au 0 800 49 05 05. Informations complémentaires sur www.angers.fr ou 02 41 05 40 00.

Braderie des bibliothèques municipales et des musées d'Angers le samedi 12 mai, de 9 h 30 à 19 h, au cloître Toussaint (accès par la rue Toussaint). Une opportunité pour acheter d'occasion des livres et des revues du réseau des bibliothèques municipales mais aussi des catalogues, des cartes postales et des objets des musées d'Angers. Renseignements : bibliothèque Toussaint,
02 41 24 25 50 ou musées d'Angers, 02 41 05 38 00.

La Ville recherche des ambassadeurs ou ambassadrices pour la représenter dans ses villes jumelles d'Osnabrück (Allemagne), Pise (Italie) et Wigan (Angleterre) du 1er octobre 2007 au 30 septembre 2008. Profil : parfaite maîtrise de la langue du pays d'accueil, bonne connaissance d'Angers, sens de la communication et du relationnel. Lettre de motivation et CV avec photo à adresser avant le 14 mai à : Madame de Ferrières, adjointe au maire déléguée à l'action internationale, Mairie d'Angers, BP 23 527, 49035 Angers CEDEX 01.

Dimanche en baskets permet une pratique familiale de sports le dimanche de 10 h à 12 h 30. L'animation se déroule dans les salles Montaigne, au Grand-Pigeon ; Jean-Lehay, au lac-de-Maine ; et Jean-Vilar, à la Roseraie. Dans les trois salles, des activités spécifiques sont proposées pour les moins de 12 ans avec un animateur. En outre, un accueil baby-sport gratuit pour les moins de 6 ans est organisé salle Montaigne (sous la surveillance des parents). Carte de dix entrées au tarif normal en vente sur place. Renseignements : 02 41 05 45 25.

Les ambassadeurs du tri proposent une exposition et des animations autour des achats éco-responsables et la gestion des déchets dans les centres commerciaux : Carrefour Saint-Serge du 9 au 16 mai (ils seront présents les 9, 11 et 15 mai) ; Leclerc Camus, du 11 au 16 juin (ambassadeurs présents les 13 et 15 juin) ; et à la Caba biocoop, rue de la Chalouère, le 29 mai.

HÔTEL DE VILLE Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23 527 - 49 035 Angers cedex 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr
Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

JEAN-PATRICE CAMPION

Le 4 avril, le maire a rencontré les habitants. Ici, dans les locaux de la Réussite éducative.

La Réussite éducative s'implante boulevard Schuman

"*C'est une nouvelle manière d'aborder l'éducation. Nous nous mettons tous ensemble pour soutenir et motiver les jeunes de 2 à 16 ans qui éprouvent des difficultés. Pour mettre toutes les chances de leur côté, nous les aidons de façon individualisée*", a exposé le maire, le 4 avril. Au cours de sa journée dans le quartier, il a, en effet, inauguré les locaux de la Réussite éducative, dans l'ancien centre social. Innovant, ce dispositif, issu de la loi Borloo de cohésion sociale, s'inscrit dans la continuité du Programme éducatif local engagé par la Ville.

Il ne s'agit pas de créer de nouvelles actions mais de fédérer celles qui existent : accompagnement scolaire, prise en charge de problèmes de santé, développement de l'éducation culturelle et de la pratique sportive, afin de favoriser l'épanouissement de l'enfant et l'apprentissage des règles de vie en commun.

Monplaisir a été choisi pour expérimenter ce dispositif en raison du contexte socio-économique difficile du quartier, mais aussi pour les nombreuses actions déjà organisées et la réflexion engagée par les professionnels de l'éducation. Le collège Jean-Lurçat est ainsi labellisé "*Ambition réussite*", c'est le seul dans le département.

Les groupes scolaires concernés, – Paul-Valéry, Voltaire et Jean-Lurçat –, regroupent mille soixante-dix-neuf élèves. Pour 2007, l'État verse 120 806 euros. La Ville apporte 10 000 euros, met les locaux à disposition et détache une équipe de trois personnes pour coordonner le dispositif. ■

En fin de journée, le maire a rencontré les habitants lors de la réunion publique. Voici les principales questions abordées :

■ Face à la mauvaise **situation de l'emploi des jeunes**, la Ville renforce ses actions : efforts pour attirer les entreprises, clauses d'insertion pour des chantiers, zone franche urbaine… "*J'incite les jeunes à se former,* a rappelé le maire, *et à ne pas hésiter à se tourner vers le secteur du bâtiment, important réservoir d'emplois.*"

■ **La circulation automobile** trop rapide, boulevards Copernic et Gallieni notamment, et le stationnement, en particulier aux abords de la maison pour tous. Les aménagements en cours devraient apporter des solutions.

■ **Le marché**, réaménagé, est victime de son succès et de l'indiscipline de certains marchands qui s'installent hors des emplacements et n'utilisent pas les conteneurs enterrés pour leurs déchets. Des bennes seront réimplantées et les discussions poursuivies pour un meilleur fonctionnement.

■ **Le secteur de la Tournerie** sera aménagé, mais pas avant six à huit ans.

MONPLAISIR

Mairie :
7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.
Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

Permanences des élus
• Mme Tamtouir, 28 avril et 12 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• Mme Sallé, 4 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

EN BREF

Conseil consultatif. Groupes "jardin public" le 26 avril, à 18 h, 19, boulevard Galliéni ; "parc de la Rousselière" le 3 mai, à 18 h, au foyer Alizés, rue de Haarlem ; "citoyenneté" le 10 mai, à 18 h, à la Corbeille d'Argent.

Fête du quartier le 12 mai. Animations, de 14 h à 19 h, place de l'Europe : sports, structures gonflables, manège théâtral… et bal avec orchestre de variétés, de 21 h à 0 h 30, place de l'Église.

VERNEAU CAPUCINS

Relais-mairie :
1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.
Lundi et jeudi, 14h - 18h. Mardi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h. Mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30.

Permanences des élus
• M. Houdbine, 27 avril et 11 mai, de 10 h à 11 h 30
• Mme Camara-Tombini, 2 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

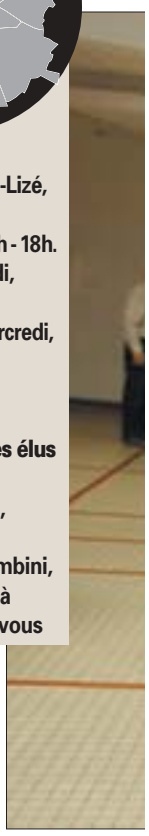

DOUTRE SAINT-JACQUES SAINT-LAZARE

Mairie : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61.
Mardi et vendredi, 9 h - 12 h 30. Mercredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.
Permanences des élus
• M. Belot, 28 avril, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous ou autre jour sur rendez-vous
• M. Rotureau, 12 mai, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Camara-Tombini, 15 mai, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous

Anne et Richard dansent le cha-cha rue Renée

JEAN-PATRICE CAMPION

Anne et Richard seront prêts pour ouvrir le bal, à leur mariage, en mai. **Contact : 02 41 73 44 22.**

Début de soirée à la maison de quartier de Verneau, six couples de danseurs enchaînent des pas de cha-cha. Ce n'est pas une fête, mais un cours, animé par Catherine Alix, assistée de Pierre-Yves Disant[1]. L'ambiance est détendue mais studieuse : chaque danse est une véritable chorégraphie. Pas si facile, surtout pour les débutants, dont la plupart n'avaient jamais dansé avant. C'est le cas d'Anne et Richard, des trentenaires qui se marient en mai. "*Nous ne voulions pas avoir l'air trop bête au moment d'ouvrir le bal,* explique Richard. *C'est aussi l'occasion de pratiquer une activité à deux.*"

Inscrits en septembre, ils dansent déjà bien, parfois avec un peu trop de fougue. "*On s'emballe, car on se concentre tellement sur les pas qu'on oublie la grâce,* s'amuse Anne. *Le plus difficile, c'est de mémoriser les enchaînements*". Difficulté partagée par tous les participants lorsqu'ils reprennent le tango, qu'ils n'ont pas revu depuis l'automne. Les apprentis danseurs découvrent aussi, au cours de l'année, la valse, le paso doble et le rock. En deuxième année, ils perfectionneront ces danses, en y ajoutant la rumba, le tango argentin, la samba, le mambo et la valse lente. "*Nous continuerons l'an prochain*, soulignent Anne et Richard, *car nous nous amusons bien et cela permet des sorties agréables, par exemple lors de soirées avec les danseurs de la maison de quartier des Capucins*".

(1) Ils animent aussi des ateliers aux Capucins, pour danseurs expérimentés.

Cours d'essai gratuit, le 11 juin, de 19 h 30 à 20 h 30 à la maison de quartier de Verneau.

Régis Martigny touche sa bille en bois

L'atelier de Régis Martigny ressemble à ceux des artistes d'autrefois : au bout d'une petite allée, entre mimosa et camélia, une vaste pièce vitrée, ouverte sur l'extérieur. Derrière la porte, des copeaux de bois au sol, des serre-joints suspendus au plafond, des gouges, des ciseaux à bois alignés soigneusement au-dessus de l'établi. Dans les veines de cet homme à l'allure juvénile coule de la sève. Son métier : ébéniste. Près de lui, un guéridon de style syrien, époque 19e, tout de nacre et d'ébène. "*Je dois recomposer le sceau d'un sultan qui a disparu.*" Restaurer un meuble, c'est pour Régis se mettre dans la tête de celui qui l'a créé en respectant scrupuleusement l'esprit de l'époque. Le bois, il en parle comme d'une personne : "*C'est vivant, il faut parfois le contrarier un peu*". Pour apprivoiser cette matière noble, Régis aime travailler à l'ancienne : il lui arrive même de fabriquer ses outils comme ce maillet en bois de palissandre. Même chose pour les vernis : de belles bouteilles remplies de liquide ambré trônent sur l'établi. "*Je mélange des paillettes colorées à de l'alcool. La teinte "fine orange" donnera un vernis orangé, la "cerise" un ton rougeâtre. Dites-moi, comment pourrais-je être malheureux en exerçant un métier aussi beau ?*" Une phrase lui revient souvent en tête, celle de l'ébéniste qui lui a appris son métier : "*Je t'ai préparé une soupe. Si tu en veux, tu la manges. Si tu n'en veux pas, tant pis pour toi !*"... Cette "soupe", c'était soixante-cinq ans de savoir-faire.

Régis Martigny : 34 bis, rue de la Mare.

THIERRY BONNET

EN BREF

Atelier Mémoires vives spécial guinguettes, pêche et sports. Le 5 mai, de 10 h à 12 h, résidence Grégoire-Bordillon. Tél. : 06 89 37 84 81.

Rencontres généalogie le 10 mai, à 20 h 30, et le 12, de 14 h à 17 h 30, à la bibliothèque Saint-Nicolas, pour aider aux premières recherches. Tél. : 02 41 87 79 42.

Visites et ateliers aux archives départementales et municipales en mai, pour l'initiation à la recherche généalogique. Inscriptions à la bibliothèque Saint-Nicolas. Tél. : 02 41 87 79 42.

Concours d'art postal sur le thème "portraits de famille" jusqu'au 2 mai, à la bibliothèque Saint-Nicolas. Tél. : 02 41 87 79 42.

LES QUARTIERS

CENTRE-VILLE
LA FAYETTE

THIERRY BONNET

Jacky Siegler et son épouse Ginette dans leur charcuterie, rue Létanduère.

Mairie : bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.

Permanences des élus
•M. Lebouc, 28 avril et 19 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
•Mme Clémot-Streliski, le 7 mai de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
•M. Langlois, le 12 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

Le charcutier Jacky Siegler a "lard" et la manière

Suspendues au plafond, des andouilles et des gendarmes, ces fameuses saucisses plates fumées… Au mur, des médailles et des diplômes. Et dans l'air, des arômes de jambon et de terrine que l'on goûterait volontiers. En avançant un peu, on découvre l'arrière-boutique, le plan de travail, le fumoir et ses parfums de bois et d'oignons. C'est ici que Jacky Siegler commet ses forfaits.
Barbe poivre et sel et petit bonnet vissé sur la tête façon Commandant Cousteau, c'est un ardent défenseur de la tradition et du goût : "*Depuis près de cinquante ans, je n'ai jamais changé mes méthodes de travail*". Les porcs coupés en demi arrivent le lundi. Une variété spéciale qu'il a mis du temps à trouver. "*Du label rouge à l'AOC, j'ai tout essayé*", raconte le charcutier qui se met au boulot. Aidé de son épouse Ginette, il les "*casse*", les découpe, les désosse, les découenne. À la fin de la journée, les jambons sont salés, prêts à cuire dans un bouillon de légumes naturel. "*Mes rillettes, je les fais rissoler pour qu'elles soient bien dorées avant de les laisser mijoter toute la nuit dans la graisse de porc*", raconte Jacky, dont la spécialité reste sans conteste le boudin blanc.
À son actif : dix-huit créations, dont son fameux boudin d'antan aux pommes tapées, calvados et lard fumé… "*J'ai un seul regret,* confie Jacky Siegler *: ne pas pouvoir passer le flambeau quand je raccrocherai les couteaux.*" En attendant, il continuera de travailler sa galantine à la ficelle, fumer ses jambons, palettes et autres saucisses à l'ancienne. ■

Charcuterie Siegler, 126, rue Létanduère.

EN BREF

Conseil consultatif :
groupe de travail "qualité de vie" le 15 mai, à 19 h 30, salons Curnonsky.

JUSTICES MADELEINE SAINT-LÉONARD

Mairie : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Lundi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

Permanences des élus
•M. Chiron, 5 et 19 mai, de 10 h à 12 h
•Mme Roland, 28 mars, 25 avril et 9 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

BELLE-BEILLE

Mairie : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30.

Permanences des élus
•M. Limousin, 27 avril, de 16 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous
•Mme Prodhomme, 5 mai, de 11 h à 12 h 30
•M. Carré, 12 mai, de 10 h 30 à 12 h
•Mme Petit-Jean, 18 mai, de 10 h 30 à 12 h

JEAN-PATRICE CAMPION

Résidants, lycéens et animateurs du projet lors de l'inauguration du refuge "LPO" à la résidence Picasso.

Oiseaux et insectes nichent à Picasso

La résidence Picasso compte de nouveaux pensionnaires : des mésanges, rouges-gorges et autres merles. En effet, l'établissement pour personnes âgées, plus précisément son jardin, vient d'être reconnu comme refuge par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Un label qui atteste des bonnes conditions d'accueil offertes aux oiseaux et insectes. L'initiative vient de quatre lycéens des Buissonnets et des résidants pour qui ce petit coin de verdure est un lieu de promenade privilégié. "*La démarche pour devenir refuge LPO est très pointilleuse*, souligne Fabrice Jourdaine, animateur à la résidence. *Par exemple, les nichoirs doivent être exposés plein sud, la pelouse doit être coupée assez haute pour permettre aux merles de se nourrir, un coin prairie est préconisé de même qu'un protocole d'alimentation particulier.*" Sans oublier l'utilisation de produits de traitement respectueux de l'environnement. Une préoccupation solidement ancrée dans l'esprit des anciens. "*Nous avons la chance de posséder au cœur d'Angers un espace vert important,* ajoute l'animateur. *Afin de le préserver, nous avons adopté très rapidement une démarche écologique en matière de recyclage et de récupération d'eau.*" Depuis le 20 mars, nichoirs, mangeoires et points d'eau ornent ainsi les extérieurs de la résidence. En attendant la création d'un jardin sensoriel en lien avec les écoles du quartier. ■

EN BREF

Info sur les jobs d'été le 2 mai, de 14 h à 17 h, au Trois-mâts.

Semaine petite enfance du 21 au 25 mai : animations, conférences, ludobus... Renseignements : 02 41 66 02 02 .

Le potager a rendu Barbara combative

"*Avoir ce jardin m'a transformée*", sourit Barbara Rhodes, en montrant avec fierté sa ligne de framboisiers, ses artichauts, ses pommes de terre et son joli coin de fleurs. "*J'ai demandé une parcelle à Émergence 49 alors que je venais d'arriver en Maine-et-Loire avec mes deux enfants. Je ne connaissais personne et je n'avais pas de travail.*"

"*Jardiner, c'est une façon de s'échapper. C'est très valorisant. Je m'émerveille d'y arriver. Surtout que je n'y connaissais pas grand chose. Cela m'a donné la volonté d'agir, d'être plus combative.*" Au point que Barbara a suivi deux formations, entrecoupées par un emploi à mi-temps. Elle a, il y a peu, trouvé un travail à temps plein, comme encadrante responsable d'un chantier d'insertion de restauration de meubles anciens.

Originaire d'Angleterre, où le jardin est surtout ornemental, Barbara a particulièrement apprécié la découverte du potager. "*On peut tout transformer et cela m'a permis d'échanger des plants et des idées avec les autres jardiniers. Et quand j'ai suffisamment de légumes, j'en apporte aux personnes avec qui je travaille, c'est le côté sympa*". ■

Émergence 49 dispose de vingt-deux parcelles dans les jardins familiaux de Belle-Beille. Elle les attribue, sur demande, aux personnes du quartier ayant un quotient familial réduit. Contact: 0241738812.

THIERRY BONNET

Cinquième saison de présence de Barbara dans les jardins familiaux. D'abord avec une parcelle de 100 m2,puis, depuis trois ans,une de 200 m2.

EN BREF

Conseil consultatif : séance plénière le 3 mai, à 18 h 30, à la Rose de Noël, 53, rue Henri-Hamelin.

Tournoi de robots sumo le 9 juin, à 14 h 30, au centre Jacques-Tati, dès 7 ans. Gratuit. Inscriptions jusqu'au 13 mai. http://robot.sumo.free.fr

Permanence d'aide à la création d'entreprise à la mairie de quartier, le lundi, de 14 h à 17 h.

Atelier de danse orientale pour 4-6 ans le 5 mai, de 14 h 30 à 15 h 30, au centre Jacques-Tati. 5 €, avec goûter oriental. Inscriptions: 0241448570.

Journée du maire dans le quartier, le 23 mai. À 20 h 30, réunion publique au centre Jacques Tati.

LES QUARTIERS

LAC-DE-MAINE

Relais-mairie :
Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Lundi et jeudi, 14 h - 18 h. Mardi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h. Mercredi, 9 h - 18 h. Samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
• M. Carré, 28 avril, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Lebeugle, 5 mai, de 9 h à 10 h 30, sur rendez-vous
• Mme Véron, 19 mai, de 10 h 30 à 12 h

THIERRY BONNET

Dans la vie comme sur ses toiles, Bruno Antony a souvent ce même petit sourire en coin.

Bruno Antony peint ses souvenirs

Du rouge, du jaune, des gens, des animaux, des objets…, les toiles de Bruno Antony foisonnent, explosent, vibrent. Vivantes. Car ses peintures, ses objets ont tous une histoire. Cette grande toile, par exemple. "*Je suis allé dans une maison de retraite, j'ai fait le portrait des résidants et du personnel sur des petits papiers. Je leur ai demandé d'aller les coller sur la toile, où ils voulaient*". Inscrit sur le site internet Art Majeur, il commence à exposer hors d'Angers et même de France, à Londres et à Bruxelles par exemple. Mais ne dédaigne pas pour autant le Lac-de-Maine, lors de l'animation Mon voisin l'artiste. "*J'habite ici alors, si on me demande de venir, je viens.*" Ses créations ont parfois des airs d'enfance, comme ces galets transformés. "*Je les ai pêchés au bord de la mer, avec un masque et un tuba. Ce sont un peu mes jouets, ma mémoire de gamin qui avait toujours un caillou dans sa poche.*" La mémoire… elle est toujours présente dans les toiles de Bruno. "*Je peins pour garder le souvenir. J'ai commencé à faire des rétrospectives d'une année, en quatre grandes toiles qui s'assemblent. La seule question est : dois-je y retranscrire ma propre vie ? Je ne garde pas mes œuvres, je ne peins pas pour moi.*" ■

Bruno Antony fait partie des artistes permanents de la galerie LCA, 26, rue des Lices.

EN BREF

Conseil consultatif : réunion d'information sur les aménagements du quartier le 22 mai à 18 h 30, à l'école Mollières.

Bal guinguette avec orchestre le 12 mai, dans la plaine du Vallon. Gratuit.

ROSERAIE

Relais-mairie : 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40. Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, 9 h - 12 h 30. Mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.

Permanences des élus
• Mme Solé, 4 et 18 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• M. Béatse, 28 avril et 12 mai, de 9 h à 12 h

Trois jours de fête place Jean-Vilar

Les 11, 12 et 13 mai, les habitants du quartier ne sauront plus où donner de la tête. Une quarantaine de partenaires dont une trentaine d'associations se sont regroupés autour du centre Jean-Vilar afin de concocter un programme très très riche. Au menu : randonnée, futsall, jeux, concerts, pétanque, danse, cinéma en plein air, pique-nique… "*L'idée de faire ainsi une grande fête de la Roseraie flottait dans l'air depuis longtemps. On a décidé de s'y atteler*", explique Alain Prédour, le directeur du centre Jean-Vilar.

Le cœur de la fête battra autour de la place Jean-Vilar [1]. À noter, la mise en place le samedi après-midi d'un village où les associations du quartier présenteront leurs activités et multiplieront les démonstrations. Il faut aussi évoquer la présence du champion du monde de BMX et surtout celle de Amadou Gueye, la star du "jonglage" de ballon rond. "*Avec de telles têtes d'affiche, nous voulons attirer au-delà de la Roseraie et ouvrir encore un peu plus le quartier sur la ville,*" précise Alain Prédour. Et pour conclure ce week-end festif : un grand pique-nique est prévu le dimanche, suivi d'un bal mariant guinguette et musiques orientales.

"*C'est un événement sans précédent mobilisant une centaine de bénévoles et avec un budget de 60 000 euros. C'est pourquoi, nous souhaitons pérenniser ce type de manifestation mais seulement tous les deux ou trois ans,*" conclut Alain Prédour. ■

(1) La rue André-Maurois sera fermée à la circulation tout au long du week-end.

Renseignements : 02 41 68 92 50

THIERRY BONNET

Une partie de l'équipe des bénévoles qui vont animer la place Jean-Vilar.

EN BREF

Conseil consultatif : groupe de travail "communication – portail internet du quartier" le 25 avril, à 18 h, au relais-mairie.

THIERRY BONNET

À l'Atelier du jeudi, ça tricote et ça papote.

GRAND-PIGEON DEUX-CROIX BANCHAIS

Permanences des élus Maison de quartier
•M. Castel, 10 mai, de 15 h à 16 h
Contrat de ville
•M. Castel, 27 avril, de 11 h à 12 h
•Mme Bruyère, 2 mai, de 18 h 30 à 19 h 30

Le jeudi, ça papote à l'Atelier tricot

"*Les P'tites dames du jeudi ? Elles sont dans cette salle. Vous voyez, là, où ça tricote*". Derrière la porte, un joyeux brouhaha. Sur la table, des pelotes de laine, des fils à broder. Les lunettes fichées sur le nez et le nez sur l'ouvrage, Josyane, Paulette, Yvonne, Georgette et les autres manient l'aiguille et la parole avec autant de dextérité. "*On se retrouve ici chaque jeudi, juste pour le plaisir de papoter, d'être ensemble*". L'Atelier du jeudi, au centre Marcelle-Menet, a ce côté joliment désuet des causettes entre dames. Une maille à l'envers, une maille à l'endroit, et on devise, et on cause, sur tout et sur rien. Ici, chacune a sa spécialité. Georgette, le tricot. Paulette, la broderie. D'un genre inattendu, totalement écolo : "*Je brode des lanières de sacs en plastique et j'en fais des porte-monnaie… j'ai même fait une huche à pain de 3 m de long. Mais cela devient difficile de trouver des sacs, les supermarchés n'en donnent plus !*" Yvonne, plus discrète, est chargée d'assurer le goûter et prépare chaque semaine un gâteau : "*Elle est digne des meilleurs pâtissiers de la place d'Angers !*, confie Paulette. *Moi, mon dessert du midi, c'est ici que je le mange !*" Le seul souci qui tracasse ces dames : "*Quand on est trop nombreuses, on ne s'entend plus !*". ■

MB

Centre Marcelle-Menet, jeudi, 15 h - 17 h.

EN BREF

Conseil consultatif : les fêtes du quartier" le 26 avril, à 18 h 30, 17, rue de Jérusalem.

"Afrique, entre tradition et modernité" du 23 avril au 25 mai, au centre Marcelle-Menet. Expositions "bogolan" et "batik", stages "bogolan", atelier cuir, "batik", décoration de tissus. Conférence "Arbre à palabres" sur l'art, les traditions et la transplantation, contes Zaghawa, collecte de contes africains, assiette, le 25 mai, à 20 h (sur réservation, 3 €). Renseignements : 02 41 96 12 00.

Soirée "les boîtes à jeux" spécial "loups garous" le 11 mai, à 20 h, au centre Marcelle-Menet. 1 €. Pour adultes et ados. Contact : 06 77 10 82 31, lesboitesajeux@cegetel.net

SAINT-SERGE NEY CHALOUÈRE

Maison de quartier 7 et 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

Permanences des élus maison de quartier
•Mme Bernardin, 2 et 16 mai, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous
•M. Dulong, 12 mai, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

Montre-moi ta fenêtre, je te dirai qui tu es

Hélène, Paule et Emmanuelle, bénévoles à la maison de quartier Saint-Serge, habitent un drôle de quartier. L'an dernier, à cette même période, les habitants devisaient sous l'Arbre à palabres. Cette année, dès la fin avril, les fenêtres se mettront à parler, à rigoler, à jaser… À l'initiative de la maison de quartier, les habitants sont, en effet, invités à les décorer au gré de leur imagination. Utiliser sa fenêtre, son balcon, ses volets pour dire, montrer, faire savoir… "*Les fenêtres qui parlent*", *c'est une façon de redécouvrir son quartier*". Côté décoration, l'imagination des trois amies n'est pas en reste : Hélène qui vit tout en haut de la rue de la Chalouère a déjà sa petite idée. "*De ce côté du quartier, il n'y a plus aucun commerce. Nous allons recréer sur nos fenêtres les vitrines des commerçants de l'époque*".

Paule, de la rue des Feux-Follets, regroupera des habitants des rues des Farfadets, des Korigans et des Lutins et s'inspirera des contes pour la décoration des fenêtres. Une autre bénévole, Marie-Christine, investira une vitrine que les commerçants de la place Ney mettront à disposition : "*Je vais exposer un mannequin habillé de broderies anciennes*". Pour Emmanuelle, ce sera "*Ambiance maritime…Filet de pêche, coquillages, photos des années 50…*" "*Les fenêtres qui parlent*"… ce peut être aussi un musicien qui, le samedi 12 mai, point d'orgue de la manifestation, ouvrira sa fenêtre pour donner un petit concert, un artisan qui montrera son savoir-faire. Quant à ceux qui n'ont pas d'idées, ils pourront toujours prêter leur fenêtre à d'autres ou participer aux ateliers de décoration mis en place par la maison de quartier Saint-Serge. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Emmanuelle, Paule et Hélène (de gauche à droite) vont faire parler les fenêtres du quartier.

Ateliers décoration des fenêtres (tout public et gratuit), les 28 avril et 5 mai, à la maison de quartier Saint-Serge.

EN BREF

Conseil consultatif : groupe "communiquer avec le quartier" le 2 mai, à 18 h 30 ; groupe "qualité de vie – éducation – culture" le 15 mai, à 18 h 30. Salle Jean-Macé n°2, 110, rue du Pré-Pigeon.

PHIL JOURNÉ

Trois scènes seront installées en centre ville : quai Ligny (photo), cloître Toussaint et place Imbach. S'y ajoutent les neuf cafés qui organisent des soirées.

Tour de scènes donne le ton

Le centre ville va vibrer aux rythmes de Tour de scènes les 17, 18 et 19 mai. Quarante-cinq groupes à découvrir, dont une bonne moitié issue de la scène locale.

Tour de Scènes. Dixième édition. La formule du festival angevin des musiques actuelles est désormais bien rodée. Trois soirées de spectacles. Trois scènes de concert : quai Ligny, cloître Toussaint et place Imbach. Neuf cafés partenaires. Quarante-cinq groupes à découvrir. Un tiers de valeurs sûres, un tiers de révélations, un tiers de nouveautés. Trente mille spectateurs attendus dont une majorité âgés de 15 à 35 ans. Le tout, évidemment, gratuit.

Cette année, le rock, le hip-hop et le dub prennent du volume. "*On assiste donc logiquement à un léger reflux des musiques du monde et de la chanson française,*" précise Marc Ségur, de l'association Musica, qui assure la direction artistique. La programmation se veut le reflet des quatre cents démos écoutées. À signaler également la disparition des soirées thématiques. "*Fini un style, une scène, un soir. Même si nous conservons une cohérence dans la succession des concerts, nous voulons favoriser la déambulation des spectateurs plus attirés par un genre musical et offrir un large éventail à ceux qui ne voudraient pas changer de site.*"

Zenzile, la découverte devenue tête d'affiche

Tour de scènes reste évidemment la vitrine de la scène locale. En est issue une bonne moitié des groupes qui se produiront. Parmi les têtes d'affiche, il faut noter la présence le samedi, quai Ligny, des Angevins de Zenzile. Une des formations leader du dub en France. Petit clin d'œil : Zenzile était déjà présent à la première édition du festival, en 1998. À l'époque, dans la catégorie "*découverte*". Les deux autres locomotives du programme sont : le jeudi, la Fanfare du Belgistan, un tzigane brass band ; et, le vendredi, le groupe de rock fusion Raoul Petite.

Enfin, côté organisation, il faut signaler la volonté d'améliorer l'accueil du public. Cent quarante bénévoles ont ainsi été recrutés pour les trois jours, soit une trentaine de plus que les années précédentes. En outre, Musica a mis sur pied trois rencontres de préparation afin de donner une bonne cohérence à l'ensemble de l'équipe. ■

Tout le programme sur www.tourdescenes.com

Les cinq coups de cœur **de Marc Ségur,**

directeur artistique du festival

DR

Bionic Breath Maker
(18 mai, 22 h 15, cloître Toussaint)
Bluffant! Tout nouveau groupe de beat box (style qui consiste à n'utiliser que sa bouche comme instrument). Ils sont quatre sur scène dont le très talentueux chanteur local, Ezra.

À la gueule du cheval
(17 mai, 22 h 15, cloître Toussaint)
Carte blanche offerte à un collectif d'une vingtaine de groupes angevins de chanson française. Une création pour Tour de scènes.

One minute bus
(19 mai, 21 h, place Imbach)
Une révélation. Tout jeune groupe angevin d'électro hip-hop. Un cd de démo très convaincant. Reste à les découvrir sur scène.

Raoul Petite
(18 mai, 22 h 15, quai Ligny)
Un groupe de rock fusion du Lubéron qui tourne depuis presque trente ans. Rare dans la région. Un concert spectacle très bien rodé mariant musique puissante, provocation et humour.

Miss Goulash
(19 mai, 23 h 45, place Imbach)
Difficile de ranger dans une case cette musique hybride mariant punk, rock, acoustique, esprit de fanfare. À voir !

Cinémas d'Afrique: le festival des rencontres

Films, parade musicale, cuisine, danses et costumes, village artisanal… tous les deux ans, en avril, un vent d'Afrique souffle sur la ville. Ce sera à nouveau le cas, du 24 au 29 avril, pour la 11e édition du festival Cinémas d'Afrique. Côté projections, on verra, dans la sélection officielle tout public, six longs-métrages du Bénin, d'Algérie, de Tunisie, du Gabon, du Nigeria et du Maroc mais aussi une dizaine de documentaires, courts et moyens métrages. Une occasion originale de découvrir le continent africain, à travers le regard de ses cinéastes. Le public pourra d'ailleurs aller à leur rencontre, du mercredi au samedi, à 18 h, salle Chemellier. Cet espace sera un lieu de rencontres privilégié pendant toute la durée du festival, de 11 h à 19 h.

Pour les plus jeunes, une programmation spéciale a été concoctée avec des films adaptés à chaque âge. Comme les écoles et les centres de loisirs, les enfants venus en individuels pourront également assister à des ateliers de pratique artistique sur le travail du cuir. Deux rendez-vous sont proposés par les maisons de quartier : le 25 avril, de 9 h 30 à 11 h 30, à la maison pour tous de Monplaisir ; et le 2 mai, de 14 h à 17 h, au centre Marcelle-Menet (inscriptions auprès des maisons de quartier). Même chose pour les retraités, le 26 avril, à l'espace Welcome.

Enfin, le festival ne serait pas complet sans son esprit festif. Après la cérémonie d'ouverture du 24 avril, la troupe béninoise de musique et de danse "Harisdo et les supers anges" proposera une parade musicale dans les rues le mercredi 25, tandis que la clôture, le 29, au centre de congrès, sera animée par Moustapha Bangura et son ballet Won Tan Nara, de Guinée.

Ce même jour, le public pourra se promener toute la journée dans le village artisanal square Saint-Aubin. Avec au programme, des démonstrations et animations proposées par des artisans d'Afrique, et même un espace restauration. ■

Retrouvez le programme du festival et tous les détails pratiques sur www.cinemasdafrique.asso.fr, au centre de congrès et au cinéma Gaumont-Variétés. Renseignements au 02 41 20 08 22.

Image de *Deweneti*, documentaire sénégalais de Diana Gaye.

Hommage à Linné

THIERRY BONNET

Pour célébrer le tricentenaire de la naissance du Suédois Carl von Linné, père de la botanique moderne, le muséum propose une exposition sur l'histoire de la botanique : des manuscrits de l'Antiquité à la biologie moléculaire en passant par les grandes explorations du 18e siècle et la question cruciale de la biodiversité. À côté, a été concocté tout un programme d'animations, d'ici au mois d'octobre, en partenariat avec l'université, l'institut national d'horticulture et Terre des sciences. Au menu, des sorties dans les parcs et jardins, des conférences, une découverte du pôle de compétitivité du végétal ou de l'école de l'ADN. À signaler encore des activités estivales pour les enfants autour du végétal. L'année Linné se conclura par un concert de musique baroque avec un orchestre suédois, au théâtre, le 19 octobre. Programme disponible dans les lieux publics et sur www.angers.fr/museum

Le grand herbier du musée bot

Le muséum célèbre le tricentenaire de la naissance du Suédois Carl von Linné, père de la botanique moderne. L'occasion de découvrir le musée botanique angevin et son gigantesque herbier.

Astéracées, liliacées, graminées… Ainsi étiquetées, plus d'un millier de grandes boîtes sont alignées sur des dizaines de mètres d'étagères. À l'intérieur, scrupuleusement rangées, 320 000 planches de végétaux séchés. Le musée botanique[1] dispose du plus important herbier de l'Ouest, l'un des dix plus gros de France. Depuis 1964, cette collection a élu domicile au cœur de l'arboretum dans la maison de Gaston Allard. Elle ne pouvait trouver meilleure demeure que chez ce général du 19e siècle, qui planta dans sa propriété une multitude d'arbres exceptionnels. Un petit air de l'époque y souffle toujours : le vieux plancher craque, la bibliothèque est remplie d'ouvrages à l'aspect de grimoires et, sur les murs, sont accrochés de grands portraits en noir et blanc d'illustres donateurs. Mais surtout, il y a cette fameuse collection dont l'essentiel provient également du 19e siècle. Fruit du travail minutieux de botanistes qui consacrèrent leur vie à collecter et répertorier la flore. Parmi les principaux, on peut citer le Nantais James Lloyd ou l'Angevin Alexandre Boreau. Les plantes de la région tiennent évidemment une place de choix. Mais ces savants disposaient d'un réseau aux ramifications internationales.

Ouvrir au hasard une boîte de l'herbier peut donc nous emmener dans des contrées lointaines, parfois disparues. "*Un certain monsieur Patrin, en 1780, a suivi une route proche de celle de Michel Strogoff rejoignant la Sibérie et la Daourie, en passant par le lac Baïkal,*" remarque Denise Moreau, la conservatrice du musée. De même, grâce au colonel Bory de Saint-Vincent, on traverse l'Europe dans le sillage de l'armée napoléonienne avant de suivre, étape par étape, son exil à la chute de l'empereur.

Aujourd'hui, l'herbier est exploité de manière scientifique. Le jeudi après-midi, jour d'ouverture, défilent des étudiants en biologie ou en horticulture à la recherche d'information. Il y a aussi les demandes de laboratoires qui souhaitent disposer d'anciens échantillons pour les comparer avec les plantes actuelles. Ainsi, des ornithogales sont en partance pour l'Espagne, des potamots pour la Tchéquie. Et des chercheurs nantais ont effectué il y a peu une étude sur une gentiane pour confirmer sa colonisation, il y a déjà deux siècles, par un papillon.

Le musée botanique est également un excellent observatoire de la biodiversité. "*On a ainsi constaté que 150 espèces avaient disparu en Anjou au 20e siècle et autant avaient fait leur apparition*", remarque Thomas Rouillard, attaché de conservation. Reste aujourd'hui à répertorier sur informatique ces centaines de milliers d'échantillons. Un travail de titan qui prendra des années. "*On en a fait à peine 5 %. Et, nous-mêmes ne connaissons dans le détail qu'une toute petite partie de la collection,*" constatent les deux responsables. L'herbier angevin n'a pas encore livré tous ses secrets. ■

(1) Depuis 2005, le musée botanique est devenu le département botanique du muséum des sciences naturelles.

THIERRY BONNET

Dans la maison de Gaston Allard, à l'arboretum, Denise Moreau et Thomas Rouillard consultent des échantillons du précieux herbier.

anique

Musée botanique, à l'arboretum, 9, rue du Château-d'Orgemont, ouvert aux spécialistes le jeudi, de 14 h à 17 h. Tél. : 02 41 44 06 84.

Finale du Grand prix d'orgue le 6 mai

C'est sur le grand orgue de la cathédrale d'Angers que les quatre finalistes du Grand prix Jean-Louis Florentz 2007 seront départagés, le dimanche 6 mai. Ils interpréteront un programme libre et une œuvre de Pierre Pincemaille, président du jury, composée pour l'occasion. Ce prestigieux concours d'organistes attire désormais des candidatures de toute la France, mais aussi d'Italie, du Japon, de Hongrie, du Luxembourg et de Russie. Un rayonnement international pour ce prix créé en 2002 par l'Académie des Beaux-Arts – Institut de France afin d'encourager et aider les jeunes artistes. Il est organisé, dans le cadre du Printemps des orgues, par l'association pour la Connaissance, la sauvegarde et la promotion des orgues de Maine-et-Loire (CSPO). Les vingt-deux candidats de 2007 ont présenté leur enregistrement du Prélude et fugue en sol majeur BWV 541 de Jean-Sébastien Bach. Les huit meilleurs participeront à la demi-finale, le 5 mai, à Beaufort-en-Vallée. ■

Dimanche 6 mai, à 15 h, cathédrale, 9 euros. Résultats annoncés à 18 h 30 au Grand-Théâtre.

THIERRY BONNET

Les quatre finalistes se départageront sur le grand orgue de la cathédrale.

Les Tréteaux débarquent en ville

THIERRY BONNET

Répétition à la Maison des étudiants de Belle-Beille.

La 3e édition du festival de théâtre étudiant se déroulera du 20 avril au 4 mai. Nouveauté, "*les Tréteaux débarquent à travers la ville*" et investissent quatre lieux : l'espace culturel de l'université, la maison pour tous de Verneau, la maison de quartier Saint-Jacques et Saint-Nicolas et le centre Marcelle-Menet. Neuf troupes de l'association des Tréteaux et deux compagnies amateurs invitées présenteront neuf pièces, un "*two-men-show*" et des sketchs. Les bibliothèques universitaires accueilleront une exposition de photos des troupes pendant leurs répétitions. ■

Programmation : http://lestreteaux.blog4ever.com. Contact : 06 22 31 76 62.

AGENDA

CINÉMA

24 au 29 avril
Festival Cinémas d'Afrique
Documentaires, courts et longs métrages récents. Association Cinémas d'Afrique. Programme sur www.cinemasdafrique.asso.fr.
Centre de congrès et Gaumont Variétés.

28 avril
Kirikou et les bêtes sauvages
Festival Cinémas d'Afrique.
Gratuit. 14 h 30, bibliothèque de la Roseraie.

28 et 29 avril
Jour de fête
Dès 6 ans. 4,50 €.
13 h 45, Les 400 Coups.

2, 5 et 6 mai
Pompoko
Dès 7 ans. 4,50 €.
13 h 45, Les 400 Coups.

3 mai
Ousmane Sow et Le Soleil d'en face
De et en présence de Béatrice Solé. 3 €.
20 h 15, Les 400 Coups.

Princesas
De Fernando Leon de Aranoa.
Et débat, en collaboration avec le Planning Familial et Le Nid. 20 h 15, Les 400 Coups.

4 mai
Irina Palm
De Sam Garbarski.
Avant-première. 20 h 15, Les 400 Coups.

9, 12 et 13 mai
Franz et le chef d'orchestre
Dès 6 ans. 4,50 €.
13 h 45, Les 400 Coups.

10 mai
Silencio Roto
De et en présence de Montxo Armendariz.
En collaboration avec l'université d'Angers.
5 €. 20 h 15,
Les 400 Coups.

11 mai
"Azur et Azmar"
de Michel Ocelot.
Projection en plein air.
22 h, place Jean-Vilar.
Gratuit.

16 mai
Courts métrages de Damien Robineau
Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

16, 19 et 20 mai
Cosette et Le petit cordonnier
Dès 5 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

23 mai
Haramuya
Documentaire de Drissa Touré (Burkina Faso). Cinémas d'Afrique.
Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

CONFÉRENCES

27 avril
Portraits dans les collections angevines
Par Catherine Lesseur, et "*Joachim du Bellay et l'imprimerie*", par J-A. Bots.
Académie d'Angers.
16 h, hôtel de Livois.

Le cinéma anglais
18 h 30, institut municipal.

29 avril
Les religions du livre et la philosophie
Colloque avec des représentants des religions juive, catholique, protestante, musulmane.
Société angevine de philosophie.
14 h 30 - 18 h 30, salle Thiers-Boisnet.

30 avril
Son, couleur, forme, structure en arts plastiques et musique au 20e siècle
17 h, institut municipal.

Bretagne romane
Abbaye Saint-Sauveur de Redon, cathédrale Saint-Tugdual de Tréguier, église Saint-Tudy de Loctudy.
18 h 30, institut municipal.

2 mai
La ville, thème récurrent dans le roman africain francophone
18 h 30, institut municipal.

Les maladies cardio-vasculaires
20 h 15, institut municipal.

3 mai
Connaissance des mondes noirs
20 h 15, institut municipal.

Rêves et sommeil
Représentations du sommeil et des rêves dans l'histoire de l'art, du Moyen-Âge jusqu'à l'expression des rêves et des cauchemars surréalistes, par Louise Robin. Université Permanente/CUFCO.
3 €. 18 h, UFR Droit.

3 et 4 mai
Le personnage du prêtre, entre sacralité et humanité
Colloque de l'université d'Angers. Contact : CERIEC, Maison des Sciences humaines : 02 41 72 12 06. Inscriptions, christine.rabouin@univ-angers.fr.gr

4 mai
Le cinéma italien
18 h 30, institut municipal.

9 mai
Le roman africain francophone : la ville
Paris, fascination/dégoût.
18 h 30, institut municipal.

Le contexte philosophique au temps de Linné
Par Lucien Guirlinger.
20 h 30, auditorium, musée des beaux-arts.

10 mai
À quels pesticides sommes-nous exposés dans la vie courante ?
Par Guy Auburtin.
Gratuit sur inscription au 02 41 66 10 59.
18 h 30, Cnam, 122, rue de Frémur.

Qu'y a-t-il derrière la souris ?
Café-sciences. 20 h 15, institut municipal.

Fondements de la jurisprudence islamique
Et droits naturels inaliénables et sacrés de l'homme. Par Mustayeen Ahmed Khan. Université Permanente/CUFCO. 3 €.
18 h, UFR Droit.

La poésie comme philosophie
Par Jean-Claude Pinson.
Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €.
20 h 30, lycée David.

Musique - Izabo.

XAVIER JACQUES
Musique - Wax Tailor.

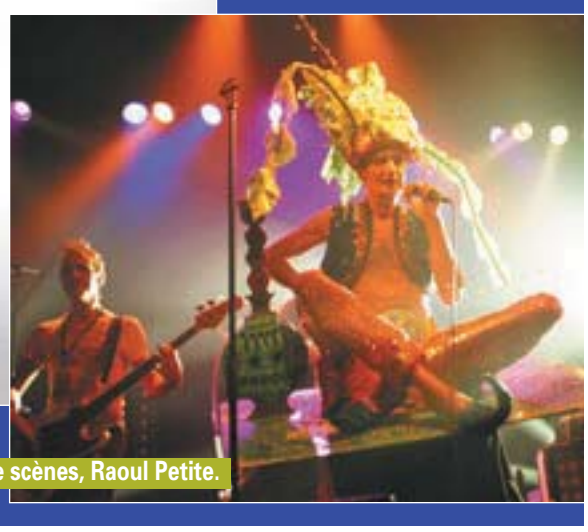
Musique - Tour de scènes, Raoul Petite.

11 mai
Dangers des courants électriques
Par Serge Le Pottier, et La révolution de la distribution, par Renaud de Maricourt. Académie d'Angers. 16 h,
6, rue Emile-Bordier.

Le cinéma italien
(voir 4 mai).

12 mai
L'adolescence aujourd'hui
14 h 30, institut municipal.

15 mai
L'adolescence
Famille et sexualité dans le monde animal et humain. 18 h 30, institut municipal.

Parc et jardins des châteaux angevins de la Renaissance
La fin de l'art des jardins ? 18 h 30, institut municipal.

Bretagne romane
17 h, institut municipal.

Pourquoi nouvelles croyances et irrationnel progressent-ils ?
CERDI. 20 h 30, bar Le 23, 23, rue Voltaire.

18 mai
Le cinéma italien
(voir 4 mai).

21 mai
Urbanisme, transports urbains et développement durable
Par Raymond Perron.
Les Semaines sociales.
20 h 30, 2, rue de l'Oisellerie.

22 mai
L'adolescence : lecture, écriture à l'école et au collège
18 h 30, institut municipal.

Art et transplantation
Association Racines et fleurs. Dans le cadre du mois "*Afrique, entre tradition et modernité*".
18 h 30, centre Marcelle-Menet.

24 mai
N'y a-t-il que la science pour dire le vrai ?
Par Gunter Gorhan et Marcel Franssen.
Université Permanente/CUFCO.
3 €. 18 h, UFR Droit.

Les abbayes d'Angers
Par Émeric Chartrain.

Musique - Abstrack Keal Agram.

Théâtre - Victor Frankenstein.

THIERRY SONNET

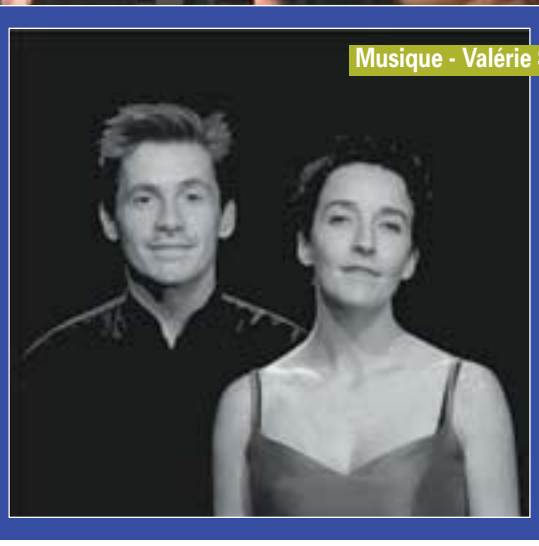

Musique - Valérie Souchard et Arnaud Lévêque.

Musique - Les Breastfeeders.

Angers Musées Vivants. 5 €. 14 h 30, auditorium, musée des beaux-arts.

Quand la famille s'emmêle
Par Serge Hefez, psychiatre. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

25 mai
L'enfant rebelle à l'école
Par Yvan Darrault-Harris. AREN 49. 3 €. 20 h, IUFM, 7, rue Dacier.

L'expansion de la France, 1793 - 1813
Par Jean Sibenaler et Les mots pour dire "*les agrumes*", par Jean Salette. Académie d'Angers. 16 h, 6, rue Emile-Bordier.

DANSE

Jusqu'au 29 avril
Biennale Danses, danse, danse !
Rés. : 02 41 96 14 90. THV Saint-Barthélemy.

29 avril
Histoire de France par la danse
UATL. Gratuit. 15 h, théâtre Chanzy.

LECTURES

4 mai
Amadou Sanfo
Musicien-conteur africain. 5 €, 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

9 mai
Contes et autres dires
2 €, 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

Heure du conte traduite en langue des signes
Gratuit. 15 h 30, bibliothèque Toussaint.

25 mai
Contes zaghawa
Et films d'animation. Gratuit. 18 h, centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

MUSIQUE

27 avril
Philippe Bilheur
Chanson. Cie du Tapis Franc. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement café, rue Lionnaise.

28 avril
Classe de chant d'Yves Sotin
Conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand Théâtre.

Valérie Souchard et Arnaud Lévêque
Chanson, cabaret. Cie Bernadette Bousse. 9 et 10 €. 21 h, L'Autrement café, rue Lionnaise.

Angioini et Nadine Rossello
Polyphonies corses et chants méditerranéens. 5 € ; gratuit moins de 12 ans. 20 h 30, église Sainte-Thérèse.

André Charbonneau
Guitare flamenca. 20 h, restaurant Rincon Latino, rue des Deux-Haies.

Brass band des Pays de la Loire
5 et 8 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

29 avril
Les Voix de la Musique
17 h, chapelle des Ursules.

2 mai
Les Breastfeeders et Sylvie Robic
Apéro rock'n roll et littérature. Gratuit. 18 h, Le Chabada.

3 mai
Wax Tailor, Doctor Flake et Jamika
Groove.13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Vaginal purulence et Homestell
Death metal old school et cross-over metal. 4 €. 19 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

4 mai
Yannick Noah
20 h, Amphitéa.

Audition des élèves de Musique et Mouvement
Gratuit. 20 h, chapelle des Ursules.

5 mai
Avis de tempête
Jazz. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

Stereolips & Le Plan B, Mixdeluxe, DJ A.Y., DJ G.CO, DJ Paul Emile, DJ Dubaï
Nuit lesbienne, gay, bi, trans. Disco, electro. 12 à 15 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

5 et 13 mai
Les quatre saisons
Et Gloria, d'Antonio Vivaldi. ONPL. Direction, Philip Pickett. Mhairi Lawson et Julia Gooding, soprani ; Mark Chambers, contre-ténor ; choeur de l'ONPL sous la direction de Valérie Fayet. 10 à 26 €. Le 5, à 20 h 30 ; le 13, à 17 h, centre de congrès.

6 mai
Clarinettes en harmonie
3 et 5 €. 17 h, théâtre Chanzy.

Festival Printemps des orgues
Finale Grand Prix Jean-Louis Florentz - Académie des Beaux-arts. 9 à 14 € ; gratuit moins de 12 ans. 15 h, cathédrale.

8 mai
Izabo
Apéro-concert. 8 €. 18 h, le Chabada.

9 mai
Audition d'orgue
Gratuit. 19 h, conservatoire, 26, avenue Montaigne.

Abstrackt Keal Agram, Yelle, Psykick Lyrikah
Electro. 8 et 10 €. 20 h 45, Le Chabada.

10 mai
Paul Dunmal Trio
Jazz. 5 et 8 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Matmatah
22 et 24 €. 20 h 45, Le Chabada.

Chiendent
Chanson, rock. 3 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

11 mai
Choraline
8 €. 21 h, chapelle des Ursules.

Bonaventure
Musique manouche. Jazz Pour Tous. 3 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Vox Campus
Vivaldi, Rachmaninov, Da Palestrina, Britten, Dvorak, Mouret. 5 et 8 €. 20 h 30, église Saint-Maurille, Les Ponts-de-Cé.

Gong Gong
Post rock electronica. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

12 mai
Rutabaga
La Caravanne passe et DJ Esquimo. Centre Jean-Vilar, 21 h 30, 5 €.

Journée du disque
Foire au disque. 2 €. 10 h - 18 h, Le Chabada.

13 mai
The Degoulineurs et Data
Rock. 3 €. 18 h, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

14 et 15 mai
Festival de chœurs d'hommes
Le 14 : chœur gallois Cantorian Colin Jones ; le 15 : chœur orthodoxe bulgare Saint-Jean de Rila. 9 € ; 15 € les deux concerts. 18 h, abbatiale Saint-Serge.

15 mai
Mandy Gaines et Trio Duchemin
Jazz. 5 et 8 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

17 au 19 mai
Tour de Scènes
Festival des musiques émergentes : electro, hip-hop, dub, rock, musique acoustique. Gratuit. Cafés-concerts, esplanade du Port-Ligny, place Imbach, cloître Toussaint.

19 mai
Mozart, Schubert, Beethoven, Schuman
Piano, chant. Conservatoire. Gratuit. 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

22 mai
Jacques Higelin
35 à 38 €. 20 h 30, centre de congrès.

Anne Etienvre
Piano. Association Hors Piste. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Brisa Roché
Apéro-concert. Pop. 10 €. 18 h, Le Chabada.

AGENDA

Musique - Brisa Roché.

AMI BARWELL

NATHANIEL H'LIMI

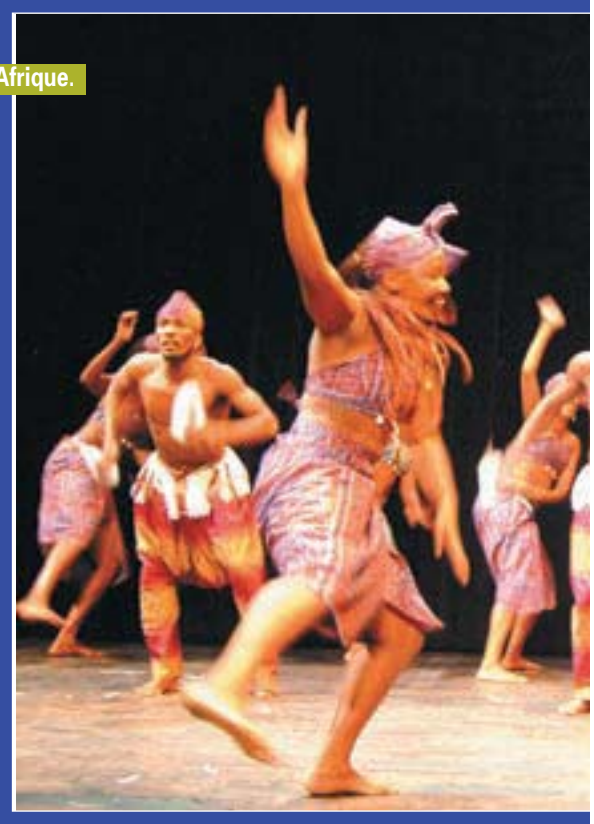

Festival - Cinémas d'Afrique.

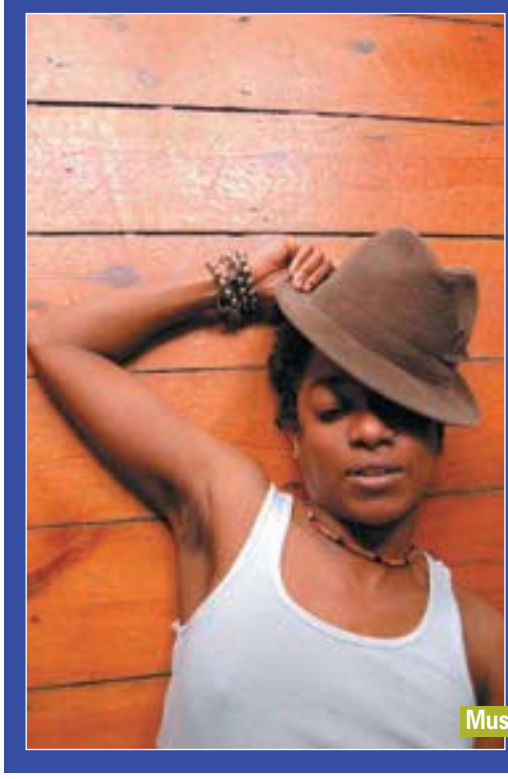

Musique - Jamika.

23 mai
RMX, Otromatic, Feraillus
Electro et art numérique. En collaboration avec l'ESBA. Gratuit. 18 h - 21 h 30, Le Chabada.

Les virtuoses itinérants
Ensemble Capriccio Stravagante. Skip Sempé, clavecin et direction. Pièces de Marais, Corelli. Anacréon et le Printemps des Arts. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

23 au 25 mai
Galerie de portraits
Chansons théâtralisées par Fabienne Tessier et Claire Bonicel. 3,50 et 6 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

25 mai
Adagio pour cordes, de Samuel Barber
Kindertotenlieder, de Gustav Mahler ; Symphonie n° 9 du Nouveau Monde, d'Antonin Dvorak. ONPL. Direction, Isaac Karabtchevesky ; contralto, Nathalie Stutzmann. 10 à 26 €. 20 h 30, centre de congrès.

In Pulverem Revertis et Deep Vein
Black et death metal. 3 €. 19 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

SPECTACLE

27, 29 avril, 1er, 3 et 6 mai
Le dit du Bambou, souk de la parole
Cies Caracol et Bambuco en résidence chez Jo Bithume. Gratuit. Répétitions publiques les 27, 29 avril, 1er et 3 mai, à 19 h. Répétition générale le 6 mai, 14 h – 18 h. Parc de Bellefontaine.

3 mai
Anne Roumanoff
20 h 30, centre de congrès.

THÉÂTRE

27 avril
Victor Frankenstein
Répétition générale. Théâtre visuel, musique, cinéma. Cie Jo Bithume. Gratuit. 21 h 30, rue de la Paperie, Saint-Barthélemy d'Anjou.

Montserrat
D'Emmanuel Roblès. Les Tréteaux de l'université. 4 à 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Les combustibles
D'Amélie Nothomb. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, maison de quartier Saint-Jacques/Saint-Nicolas.

Niet
Cie Leobelutjus. 20 h 30, MPT Monplaisir.

27 et 28 avril
Terrain miné
Cie Les Anjoués. 5 à 8 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

28 avril
Nothing
Marionnettes. Cie Brat. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

Le retour de la Mamie
Création. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

2 mai
Ubu Roi
D'Alfred Jarry. Cie du Mijot. 3 €. 21 h, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

États des lieux
De Jean-Yves Picq. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Donjon de Naheulbeuk
Création d'après les épisodes sonores de John Lang. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, MPT Verneau, 2, rue Renée.

3 mai
Shakespeare, le défi
Mise en scène, Eric Métayer. Cie Les Arthurs. 7 à 13 €. 21 h, centre Georges-Brassens, Avrillé.

Monsieur Clément
D'après Philippe Haïm. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

4 mai
Faits divers
Textes de Dario Fo et Franca Rame. Les Tréteaux de l'université. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Jusqu'au 4 mai
Festival Très Tôt en Scène
Jeunes amateurs. Conseil général de Maine-et-Loire. Réservation au 02 41 81 41 55. 3,50 à 5,50 €. 20 h 30, Plessis-Macé.

10 mai
La tambouille
Cie Map. 4 à 10 €. 20 h 30, MPT Monplaisir, rue de l'Ecriture.

11 mai
Shakespeare, le défi
(voir 3 mai). 12 à 15 €. 21 h 30, théâtre Chanzy.

La LIMA rencontre le Québec
Match d'improvisation. 5 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

12 mai
La Lima rencontre le Québec
Improvisation. 7 et 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

16 mai
Les Expresso
Improvisation. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

22 mai
Les Zygomatiks
Improvisation. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Lily & Lily
Comédie de Barillet et Gredy. Mise en scène, Gérard Moulevrier. Avec Annie Cordy, Christian Morin, Jacques Ciron. Tournées Baret. 18 à 43 €. 20 h, Grand-Théâtre.

22 et 23 mai
Slapstick
Mime, clown, danse. Dès 18 mois. 2 et 3 €. Le 22, à 18 h ; le 23, à 15 h 30, Le Trois-Mâts.

25 mai
Terrain miné
(voir 27 avril).

La Lima
Improvisation. 6 €. 21 h, L'Autrement café, rue Lionnaise.

26 mai
Un pied au Grand-Théâtre
Théâtre, danse, beat-box par des groupes de neuf maisons de quartier. Coordination, Cie Map. 1 €. 18 h, Grand-Théâtre.

VISITES

27 avril
Parc Balzac
Par Yves Dupont, service Parcs et Jardins Ville d'Angers. CAUE 49. Gratuit. 14 h, horloge avenue Yolande-d'Aragon.

4 mai
Promenade au Muzédébozar danger !
Balade théâtrale avec la Cie des Élements disponibles (1 h 30). Réservation au 02 41 05 38 38. 4 et 5 €. 18 h 30, musée des beaux-arts.

9 mai
L'arbre dans la ville
Par Valérie Combaud et Philippe Blanco, service Parcs et jardins de la Ville d'Angers. Inscription auprès de la Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30. Gratuit. 14 h 30 - 16 h 30.

Portraits angevins dans les musées d'Angers
Par Catherine Lesseur, conservateur des musées. Réservation, 02 41 05 38 38. 4 et 5 €. 12 h 15, musée des beaux-arts.

12 mai
Le quartier Saint-Léonard
Par Jacques Rondeau. Inscription auprès d'Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, église Saint-Léonard.

15 mai
Le Grenier à pain
Inscription auprès d'Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 3 à 5 €. 18 h, boulevard Bédier.

16 mai
Exposition Carl Linné
Par Thomas Rouillard. Sur inscription auprès de la Maison de l'environnement, 02 41 22 32 30. Gratuit.

Opéra - Rigoletto.

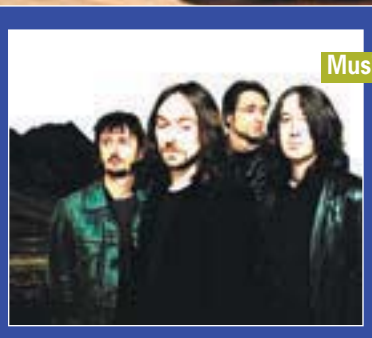

Musique - Matmatah.

Musique - RMX.

Musique - Yelle.

14 h 30, muséum des sciences naturelles.

24 mai
Insécurité : parcours artistique
Visite guidée du musée des beaux-arts. Inscription avant le 26 avril, 06 76 52 15 22 ou espace.ethique.angevin@voila.fr. 2 à 5 €. 20 h 30.

EXPOSITIONS

Du 24 avril au 7 juillet
À l'ombre des familles : 1 000 ans d'arbres généalogiques
Richesse et diversité iconographique des figurations des liens de parenté à travers les collections angevines du 11e siècle à nos jours. Bibliothèque Toussaint.

Du 25 avril au 24 mai
Les plantes et leurs usages
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 27 avril
Batik de Wagan Gueye
Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

Jusqu'au 28 avril
Les mots migrateurs
Jeux d'écritures à partir de 10 mots. Bibliothèque Imbach.

Autour du film "Kirikou et la sorcière"
Festival Cinémas d'Afrique. Bibliothèque de la Roseraie.

Les Touaregs au Niger
Photos d'Edmond Bernus (1929-2004). Festival Cinémas d'Afrique. Bibliothèque Toussaint.

Bogolan, de Kader Keita (Mali)
Afrique, entre tradition et modernité. Centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

Du 28 avril au 8 mai
Chrysalide
Sérigraphies d'Ingrid Cebron. Tous les jours, 12 h - 19 h (samedi, 18 h 30), tour Saint-Aubin.

Du 30 avril au 1er juin
Constructions de petites échelles
CAUE 49. Lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; dimanche : 14 h - 18 h, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Du 1er au 31 mai
Enjoliver les enjoliveurs
Acrylique sur enjoliveurs de Béatrice Lambert. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Du 2 au 31 mai
Les métiers de la recherche agronomique
60 ans de l'INRA. Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 5 mai
En attendant...
Photos de Caroline Manas. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 11 au 20 mai
Portraits
Peintures de Denis Huneau. Tous les jours, 10 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 12 mai
Artistes du quartier Gare Sud
Six artistes exposent. Bibliothèque La Fayette.

12 et 13 mai
Deux journées sous les arbres
17 artistes exposent en plein air. Association Axolotl. 10 h - 13 h et 14 h 30 - 18 h (19 h 30, samedi), camping Parc de la Haye, Avrillé.

Jusqu'au 13 mai
Joan Fontcuberta (Barcelone, 1955)
Photos. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 13 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

19 mai
Nuit des Musées
Gratuit. 18 h - 23 h, musée des beaux-arts, musée Jean-Lurçat, galerie David.
(lire page 5).

Jusqu'au 21 mai
Huê 1930 - 1960
Photos du Vietnam de Loi Nguyen Khoa. Jeudi au lundi, 15 h – 19 h, galerie Rive droite 2ème à gauche, 3, rue Tharreau (Doutre).

Du 25 mai au 3 juin
Là où le soleil se lève
Sculptures en terre cuite et bronze d'Hélène Hiribarne. Tous les jours, 11 h - 19 h 30 (jeudi, 22 h), tour Saint-Aubin.

Du 25 mai au 2 juillet
L'eau
Par Silba. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 25 mai au 4 novembre
Olivier Debré, grands formats
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h, musée des beaux-arts.

Jusqu'au 28 mai
Artapestry
Triennale européenne de la tapisserie. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la tapisserie contemporaine.

Jusqu'au 2 juin
Wernher Bouwens
Lithographies. Lundi au vendredi, 14 h - 18 h ; samedi, 9 h 30 - 12 h, ESBA, rue Bressigny.

Miquel Mont
Collages. Mardi au samedi, 14 h - 18 h, artothèque, 75, rue Bressigny.

Jusqu'au 24 juin
Le noir et le blanc
Rétrospective André Marfaing, peinture. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; week-end, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 29 juin
À l'école en Anjou sous la Troisième République
Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, Archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 31 octobre
Carl von Linné, profession naturaliste
Et animations. 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h (fermé les 1er et 8 mai), muséum des sciences naturelles.

OPÉRA

9, 11 et 13 mai
Rigoletto
De Verdi. ANO. 10 à 50 €. 20h, dimanche 14 h 30. Grand-Théâtre.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angers.fr

Retrouvez tous les détails des sorties et l'agenda, jour par jour, sur www.angers.fr, rubrique "agenda".

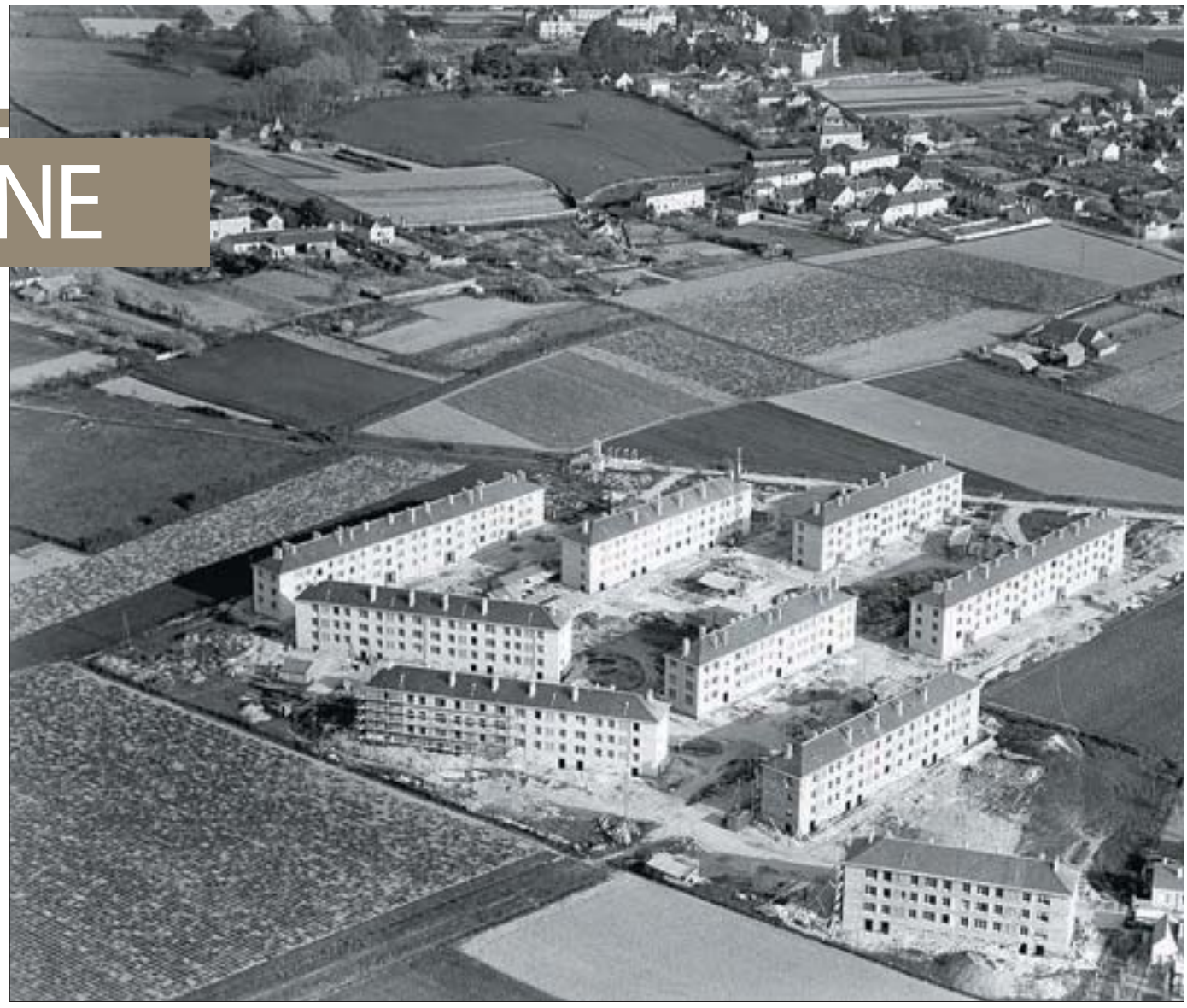

HISTOIRE

Au-delà du faubourg Saint-Lazare et de la rue Barra, il y avait peu de constructions, la ville se terminait. C'était un plateau agricole, sillonné de chemins : les Grandes et Petites-Pannes, le chemin d'Épinard et d'autres chemins de champs autour de fermes, comme celle du Perrin.

Verneau : naissance d'un qu

Les immeubles de la rue Henri-Pelluau, vers 1956.

BRUEL, ARCH. MUN. D'ANGERS

En 1900, un champ de manœuvre pour l'armée est aménagé en bordure de la route d'Avrillé, sur des terrains en partie boisés de chênes, vestiges du Bois-du-Roi, l'ancienne grande forêt de la Haye. Le défrichement est poursuivi plus au nord en 1908, avec la création d'un terrain d'aviation. Au sud, un quartier d'artillerie est édifié entre 1912 et 1920. On lui donne le nom du général Langlois, mais on ne sait aujourd'hui s'il s'agit du général de division Hippolyte Langlois (1839-1912) ou du général de brigade Arthur Langlois (décédé en 1910), directeur de la manufacture de Châtellerault. La caserne est encadrée par deux rues dénommées le 29 mars 1918 en l'honneur du capitaine aviateur Echemann et du général Lizé, polytechnicien, tous deux Angevins. Ce début d'urbanisation donne idée à deux Manceaux de créer une *"grande ville de jardins"* sur les terres maraîchères situées derrière la caserne. Ambroise Yzeux et Clovis Lebled fondent en décembre 1924 "le Potager angevin", société mutuelle immobilière de jardins ouvriers et lotissent cinq hectares de terrain répartis en 114 lots de 440 m². De là l'origine des rues Yvonne, Thérèse, Yvette et Renée, prénoms de l'épouse de Clovis Lebled, de ses deux filles et de son fils, dont le prénom a été féminisé pour garder une certaine homogénéité dans les dénominations. Ces rues restent sans débouché pendant trente ans.

En 1945, Angers connaît une grave crise du logement

Affecté au génie, le quartier Langlois devient en 1947 la caserne Verneau, du nom du général Jean-Édouard Verneau, officier du génie, l'un des créateurs de l'Organisation Résistance Armée. Arrêté par la Gestapo le 23 octobre 1943, il meurt le 15 septembre 1944 en déportation au camp de Buchenwald.

Après 1945, Angers connaît une grave crise du logement. Beaucoup d'immeubles n'ont pas été entretenus, d'autres ont été touchés par les bombardements. Les quartiers Saint-Michel, Saint-Nicolas, du quai Ligny… sont devenus d'immondes taudis. Tandis que l'on conçoit Belle-Beille, une idée germe à partir d'une offre d'acquisition faite à la Ville par la famille Fougerais de son terrain situé derrière la rue Yvonne : là "*pourrait être édifiée une cité expérimentale de relogement qui permettrait de réaliser une très importante opération d'assainissement des quartiers insalubres*". Le 28 mars 1952, le conseil municipal accepte d'acheter, "*dans un but d'hygiène*", les 2,23 ha de terrain, moyennant le prix de 85 francs le m².

En 1953, le terrain est remis à l'Office municipal de HLM, chargé de construire deux cent seize logements. La voirie et les réseaux seront aménagés par la Ville, de même qu'un groupe scolaire, avenue René-Gasnier, à l'emplacement d'un ancien bâtiment de la répurgation. On attaque les travaux le 10 septembre 1953. En mars 1954, une seconde tranche est déjà envisagée pour cent quarante nouveaux logements sur un terrain voisin, le long de la rue du Général-Lizé.

C'est que les travaux vont vite, grâce à la rationalisation entreprise sur ce "chantier-type". Les menuiseries sont standardisées, les appareils sanitaires d'un seul modèle. L'architecte angevin Maurice Moca a conçu des immeubles avec une surface habitable maximale. Le type 1 se compose d'une salle commune, d'une cuisine, salle d'eau, wc, cave particulière, local commun à poubelles et voiture d'enfants. Le type 2 comporte en plus une chambre et un séchoir commun. Les types 3, 4 et 5 ont une, deux et trois chambres supplémentaires. Chacun des

FONDS HENRARD ARCH MUN D'ANGERS

Vue aérienne de la cité Verneau et du plateau des Capucins, vers 1954.

artier

neuf bâtiments est élevé, sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, en moellons ardoisiers, parpaings isothermes en ciment et couverture en ardoises d'Angers.

Le 5 avril 1954, le ministre de la Reconstruction et du Logement, Lemaire, visite les chantiers d'Angers. Il a dû "*surtout être conquis*, note *Le Courrier de l'Ouest, par la réalisation déjà visible de la cité Verneau qui est une cité de relogement à normes HLM réduites, exécutée selon le plan Courant*" (Pierre Courant, ancien ministre de la Reconstruction).

À la fin de l'année, cette première tranche de constructions est achevée. On parle alors de la cité "Le Perrin-Verneau", rappel de la ferme des origines. Le groupe scolaire de l'avenue René-Gasnier, dénommé à l'origine comme la cité, ouvre ses portes le 3 janvier 1955. Le 18 janvier, la première famille prend possession de son logement à la cité du Perrin-Verneau : les Avril, qui vivaient depuis huit ans dans un taudis rue du Port-Ligny, avec une minuscule cuisine de 4 m² sans eau et sans évier et pour chambre à coucher, une soupente… "*Une nouvelle cité champignon était née, et avec elle une ère de bonheur allait commencer pour les sans-logis*", titre *Le Courrier de l'Ouest* du 19 janvier 1955… ■

"Une cité champignon… et une ère de bonheur"

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Katia, locataire, comme les autres

En mars 1997, lorsque les logements adaptés aux personnes atteintes de myopathie ont ouvert, dans l'îlot Gâte-Argent *(lire encadré)*, Katia Bacuzzi a fait partie des premiers locataires à s'installer. "*Depuis l'adolescence, je disais que je voulais partir de chez mes parents, comme tout le monde*". Vivre seule ou en couple dans un appartement devenait possible, même si ce n'était pas facile. "*Je me suis adaptée rapidement,* souligne Katia, *car l'aménagement a été très bien pensé. Nous sommes en sécurité grâce à la présence jour et nuit de personnel soignant, l'espace est adapté et tout fonctionne avec la domotique*".

À l'aise dans son logement, Katia l'est aussi à l'extérieur. "*Je peux sortir, aller en ville en fauteuil. Il faut calculer son itinéraire, mais c'est faisable*". Elle est aussi devenue un pilier du centre Marcelle-Menet, participant au journal du quartier, animant une association de jeu, représentant les handicapés au conseil d'administration, mais aussi dans le groupe Escapades : "*j'ai négocié une sortie adaptée par an. Cet été j'ai pu aller au bord de la mer, avec les autres*". ■

Une expérience unique

Ces logements adaptés uniques en France ont été créés suite à une rencontre entre Angers Habitat et l'Association française contre les myopathies (AFM). Ils ont étudié le projet avec les myopathes eux-mêmes et la Ville, qui a notamment veillé à l'accessibilité de la voirie.

Informations et témoignages : sur le site des locataires, http://gateargent.ath.cx

Visite des appartements, commentée par les locataires, samedi 28 avril de 14 h à 16 h, 3 et 5, rue Paul-Pousset. Contact, Katia Bacuzzi, 02 41 96 14 49.

THIERRY BONNET

Handicapée, Katia vit seule dans son appartement adapté.

THIERRY BONNET

Hervé Rihal (au centre) et des membres du GIAA présentent "Victor", le nouveau lecteur de livres sonores sur cd.

Une bibliothèque à écouter

"**Quand on est aveugle** *ou mal voyant, le livre sonore permet de garder un contact indispensable avec la lecture*", souligne Hervé Rihal, délégué départemental du Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes. Depuis 1976, le GIAA s'est ainsi constitué une bibliothèque sonore de quelque 2 500 ouvrages enregistrés sur cassettes qu'une soixantaine d'adhérents empruntent régulièrement. "*Romans, histoire, policiers, psychologie, religion, art, droit…, on trouve de tout*", recense Andrée Le Callonnec, bénévole, en survolant les fiches. Une vingtaine de lecteurs, bénévoles eux aussi, les enregistrent à la demande[1]. "*Mais tout pourrait s'arrêter…*, alertent les responsables, *car les cassettes et même les magnétophones disparaissent petit à petit du commerce.*"

Heureusement, un nouveau système commence à remplacer l'ancien. "*Il permettra même de décupler les usages du livre sonore*", se félicite Hervé Rihal. Ce système s'appelle "Victor", en hommage à Hugo. Il est né au Canada il y a dix ans. C'est un mange-disque qui se nourrit désormais de cd et embarque la technologie "daisy", standard universel de lecture. "*Le son est bien meilleur, on peut naviguer dans le menu, interrompre la lecture, avancer, revenir en arrière, poser des index…,*" explique Carole Guiard, démonstration à l'appui. "*Là où il fallait dix cassettes pour enregistrer un livre, un seul cd suffit,* complète Hervé Rihal. *Et, petit détail pour les plus jeunes, Victor accepte les mp3 !*" Deux cent cinquante ouvrages sont déjà disponibles sur cd, en plus d'une dizaine de revues. Reste l'acquisition. L'appareil coûte 340 euros, mais revient au final à 100 euros[2] grâce à un partenariat entre le GIAA, l'association Valentin-Haüy et la Caisse d'épargne. Quatre-vingt-dix personnes en sont déjà équipées dans la région. Pour les autres, les responsables du GIAA évoquent déjà la possibilité de mettre sur pied "*une petite formation*" pour la prise en main de Victor tandis qu'il existe une version simplifiée du lecteur pour les plus récalcitrants. "*Nous attendons beaucoup de ce système,* insiste Carole Guiard. *Encore trop peu de personnes utilisent le livre sonore. On pourrait en toucher dix fois plus. Mais c'est là un autre problème : en perdant la vue, la majorité des gens se referment sur eux-mêmes et ne veulent plus rien faire*". ■

(1) Depuis 1994, le journal municipal "Vivre à Angers" est également enregistré sur cassette par les bénévoles du GIAA. Pour tout renseignement, contacter l'association.
(2) Il est nécessaire de disposer d'une carte d'invalidité.

Renseignement: GIAA, 109, rue Éblé, 02 41 86 13 25, le mardi de 14 h à 17 h et le vendredi, de 9 h à 12 h.

Information et éducation

À côté de sa bibliothèque sonore, le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes mène une action d'information et d'éducation, auprès des enfants notamment, grâce à l'intervention d'animateurs dans les établissements scolaires. Il est également un relais d'information indispensable pour les personnes atteintes de cécité mais aussi pour le public.

Le commerce équitable en jeux, du 27 avril au 13 mai

Jouons à changer le monde, est le mot d'ordre de la Quinzaine du commerce équitable, du 27 avril au 13 mai. Un thème ludique pour mettre en valeur les actions éducatives et militantes des associations.
La quinzaine est organisée principalement par Max Havelaar Anjou et Artisans du monde Angers, avec le soutien de la Ville.
Les Angevins sont invités à découvrir les jeux du commerce équitable, au cours de cinq après-midi, les mercredis et samedis de la quinzaine. Ils se dérouleront à la boutique Artisans du Monde, mais aussi, le 12 mai, place du Pilori, de 14 h à 19 h.
Le bibliobus "Itinéraire sud" proposera également de jouer, place Coëffard le 5 mai et place Imbach le 19. Enfin, les enfants pourront participer à un jeu de l'oie géant à la Fnac, l'après-midi du 9 mai. ■

Boutique Artisans du Monde 26, rue du Commerce, 06 32 29 39 28, admangers@no-log.org Max Havelaar Anjou, 02 41 35 02 74, asso.max-anjou@laposte.net Aussi, expositions à la gare et à la Fnac pendant la quinzaine. Participation à la Remontée du sel (lire page 7).

THIERRY BONNET

Des animations se dérouleront notamment chez Artisans du Monde.

Appel aux créateurs

Musiciens et groupes de tout style sont invités à participer à "*Musicofonic*", les résidences de l'espace culturel de l'université. Du 18 au 30 juin, salle, équipement et techniciens seront à la disposition de quatre groupes sélectionnés.
La résidence se terminera par un concert public.
Dossier disponible sur univ-angers.fr/espaceculturel à rendre avant le 8 mai. ■
Renseignements : 02 41 96 22 96.

Sessions intensives à l'institut municipal

THIERRY BONNET

De mai à juillet, l'institut propose des sessions intensives en informatique ou, comme ici, en langue vivante.

Apprendre l'espagnol sur des rythmes sud-américains ou l'italien à travers l'opéra. C'est ce que propose l'institut municipal. Deux nouveautés qui s'ajoutent à un programme déjà riche de sessions d'été. "*De mai à juillet, ces cours*[1] *abordent une discipline de manière intensive et rapide. Le module "informatique pour débutants" par exemple, permet de bien se familiariser avec l'ordinateur et même d'envisager un petit usage professionnel*", explique Jean-François Charreau, directeur de l'institut. D'autres sessions permettent d'approfondir ses connaissances de Word, Excel, Powerpoint, Internet. Même chose pour les langues avec des sessions dans la plupart des niveaux en anglais, allemand, italien, espagnol, français pour les étrangers. S'y ajoutent enfin des sessions très spécifiques comme la préparation au TOEIC ou la semaine "mise à niveau en grammaire" dédiée aux collégiens et lycéens. ■

(1) Vingt-quatre heures de cours en moyenne par module, dans la journée ou en cours du soir.

**Inscriptions dès maintenant à l'institut, 9, rue du Musée. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 22 h 30. Tél. : 02 41 05 38 80.
Fiche d'inscription sur www.angers.fr**

Espoir au fil de l'eau

Balades et "*espoir au fil de l'eau*" le 13 mai sur la Maine, contre la mucoviscidose.
L'ANPEI, association des plaisanciers, proposera aux Angevins des promenades fluviales, de 9 h à 18 h.
L'intégralité des recettes sera versée à l'association "*Vaincre la mucoviscidose*" pour soutenir la recherche et améliorer la qualité de vie des malades.
De nombreuses animations nautiques et artistiques seront aussi au programme de la journée : initiations à l'aviron et à la voile, musiques, danses, artistes peintres à l'œuvre et vente aux enchères de leurs toiles… ■
3 € la balade de 45 minutes, 2 € pour les 6-12 ans, gratuit pour les plus jeunes. Départ cale de la Savatte, ponton de l'Hirondelle (face au château).

MAGAZINE

INFORMATION

Pom'ligne recrute en juin et juillet pour l'éclaircissage des pommiers, en septembre et octobre pour la cueillette des pommes, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h. À Ambillou-Château, 0241593059, ou Montreuil-sur-Maine, 0241953082.

Fête du centenaire du scoutisme le 28 avril. 2000 jeunes sont attendus pour l'opération "*camp dans la ville*". Ouverture à 14 h place Leclerc; de 15 h à 18 h, activités et camp scout rue Lenepveu ; à 18 h, lâcher de ballons place Leclerc. Exposition du 28 avril au 9 mai aux salons Curnonsky De 10 h à 18 h. Contact: 0241872944.

Radio G recherche des animateurs pour la prochaine rentrée. Projet d'émission à soumettre jusqu'au 31 mai. Fiche projet téléchargeable sur www.radio-g-org, à renvoyer 160, avenue Pasteur ou par mail auditeur@radio-g.org Renseignements: 0241604747.

L'ASCAPE 49 et le groupe Team sortent une nouvelle lettre d'information en ligne pour les cadres et jeunes diplômés en recherche d'emploi. Contact: 0241604320, www.ascape49.org

Le numéro 9 de K.libres, magazine gratuit pour étudiants angevins, vient d'être diffusé. www.klibres.fr

La billetterie du festival d'Anjou ouvrira le 12 mai de 8 h à 18 h et de 14 mai au 11 juin de 10 h à 18 h, place Kennedy. Locations et réservations possibles par courrier, téléphone ou internet. Renseignements aux heures d'ouverture de la billetterie: 0241881414 ou www.festivaldanjou.com

La Maison de l'environnement vient d'éditer deux petites fiches "jardinage bio". Elles expliquent pourquoi associer la culture des radis et des capucines ou des soucis et des carottes. Ces fiches sont disponibles sur le stand de la Ville à la foire expo ou directement à la Maison de l'environnement : 0241223230.

RENDEZ-VOUS

"Rendez-vous de midi", du musée des beaux-arts: parcours commenté des portraits angevins le 10 mai, à 12 h 15 (5 €, réduit 4 €), puis échange autour d'un déjeuner au café des Orfèvres (en supplément). Réservations: 0241053838.

"La dyslexie… un trouble au-delà des difficultés de lecture", conférence-débat APEDYS 49 le 27 avril, à 20 h, à l'UCO, place André-Leroy. Contact: 0241341269, apedys49@wanadoo.fr

Lesbian gay bi trans pride le 5 mai: défilé de 14 h 30 à 17 h, départ et arrivée place François-Mitterrand ; circuit empruntant boulevards Carnot, Bessonneau, de la Résistance-et-de-la-Déportation, rue d'Alsace, place du Ralliement, rue de la Roë, rue Boisnet, place Hérault, boulevard Ayrault. Stands esplanade François-Mitterrand. Soirée au Chabada, de 21 h 30 à 4 h.

"SAAS' rencontre", journées Structures-Artistes-Associés-Solidaires sur la diffusion des œuvres artistiques, les 9 et 10 mai, de 9 h à 17 h 30, chez Jo Bithume, rue de la Paperie. Inscriptions: saasrencontre@le-saas.info Tél.: 0241665858.

Fléchettes électroniques : finale du championnat de France, du 17 au 20 mai, de 8 h à 23 h au parc-expo.

Terre des sciences a réuni dans une plaquette "*Saison du végétal*" une cinquantaine d'événements culturels et touristiques sur le végétal en Anjou. Programme disponible 29, boulevard Beaussier, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, ou à demander au 0241721421.

Le château d'Angers ouvre ses portes le 16 mai, de 18 h à 22 h pour une dégustation de vins du Val de Loire avec la Fédération viticole Anjou-Saumur. Pour les enfants, dégustation de jus de raisin pétillant et présentation de rapaces en vol libre. 4,8 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Contact: 0241876867.

SOLIDARITÉ

La Quinzaine de l'école publique, du 14 au 27 mai, vient en aide à deux écoles primaires du village de Doudou au Burkina Faso. Outre la collecte de dons, la manifestation organisée par la Ligue de l'enseignement souhaite sensibiliser les élèves sur les thèmes de la solidarité internationale et de la scolarisation des enfants dans le monde. Contact: FOL, 0241961151

Braderie du Secours populaire le 12 mai, de 9 h à 12 h, à l'espace solidarité, 1, rue Albéric-Dubois. Vestiaire ouvert tous les samedis, de 9 h 30 à 12 h. Contact: 0241241175.

Réunion pour parents d'homosexuels avec Contact, le 23 mai, à 20 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry. Tél.: 0241488779, contactmloire@aol.com www.mon-enfant-est-homosexuel.org

"La yole de l'espoir…" raid solidaire à l'aviron, le 1er mai, de 8 h à 18 h, sur 85 km, de Bouchemaine à Saint-Sébastien-sur-Loire. Au profit de l'association française du diabète insipide. Étapes à Chalonnes, 9 h 15 -10 h, Montjean, 10 h 15 - 11 h 30, Ancenis, 12 h 30 - 14 h, Oudon, 14 h 15 - 15 h 30. Soirée d'info et de soutien le 30 avril, à 19 h, au club nautique de Bouchemaine avec concert folk irlandais et musique de marins (10 € entrée + crêpe, gratuit pour les moins de 16 ans).

La fresque cubique Aides "parole de séropositifs" du graffeur Tito est installée devant la maternité du CHU du 26 avril au 5 juin.

SORTIES

Visite du parc de Balzac le 27 avril, à 14 h 30, avec le service Parcs et jardins, organisée par le CAUE de Maine-et-Loire. Inscriptions au 0241229999 ou sur contact@matp-angers.eu

Sortie botanique au jardin des Plantes le 2 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, avec le service Parcs et jardins. Gratuit, sur inscription au 0241223230.

Randonnée botanique le 6 mai, de 10 h à 16 h, avec la Maison de l'environnement. Prévoir un pique-nique. 8 €. Inscription: 0241223230.

Sortie botanique "l'arbre dans la ville" le 9 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, avec le service Parcs et jardins. Vélo à apporter. Gratuit, sur inscription: 0241223230.

Visite commentée de l'exposition Carl Linné le 16 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, au muséum des sciences naturelles. Gratuit. Inscription au 0241223230.

Sortie "Balzac, des oiseaux et des arbres" le 23 mai, de 10 h à 12 h, au parc de Balzac, avec la LPO et le service Parcs et jardins. Gratuit, sur inscription au 0241223230.

LOISIRS

Le village vacances de Lamoura propose des séjours avec excursions en juin et un séjour libre, avec ou sans transport, du 29 mai au 5 juin. Renseignements à l'hôtel de ville ou au 0241054075.

La baignade du lac de Maine rouvre le 1er mai. Les mercredis, samedis et dimanches, de 14 h à 18 h du 1er au 20 mai, de 12 h à 19 h du 21 mai au 10 juin. Puis tous les jours, de 12 h à 19 h, du 11 juin au 2 septembre. Interdite en dehors des heures de surveillance et du site aménagé. Jours et heures d'ouverture modifiables en fonction des conditions météorologiques. Gratuit.

Le club "les boîtes à jeux" se réunira, de 14 h 30 à 18 h, le 3 mai au centre Marcelle-Menet, les 7 et 21 mai à la MPT Monplaisir. Cotisation annuelle 10 € ; carte découverte 3 € valable 3 mois. Contact: 0677108231, lesboitesajeux@cegetel.net

Tourisme et Loisirs propose le Futuroscope le 3 juin, des promotions pour l'Andalousie, la Bulgarie et la Roumanie, et des week-ends thalasso. Contact: 0241487373. www.tourisme-loisirs 49.fr

ATELIERS

Atelier jardin biologique "réussir son compost" le 13 mai, de 10 h à 12 h, à la Maison de l'environnement. Gratuit, sur inscription: 0241223230.

Ateliers autour des portraits du musée des beaux-arts: arts plastiques le 28 avril, de 14 h à 17 h; écriture le 2 mai, de 14 h à 17 h; rencontre en nocturne des deux ateliers le 4 mai, de 18 h à 21 h. Forfait atelier au choix (3 h) + rencontre nocturne: 15 €, entrée du musée et matériel compris. Dès 16 ans. Inscriptions: 0241053838.

FORMATION

Concours de recrutement de l'école maîtrisienne des Pays de la Loire le 28 avril, de 9 h à 12 h 30, pour les classes de CM1, CM2 et 6e, en horaires aménagés. Réunion d'information le 26 avril à 18 h, 10, rue du Vollier. Renseignements au 0241886061.

ENSEIGNEMENT

Portes ouvertes au lycée professionnel les Buissonnets, le 28 avril, de 9 h à 13 h. Préparation CAP, BEP, bac pro vente-commerce, services aux personnes et services en milieu rural, 4e et 3e à projet professionnel. Renseignements: 7, boulevard Daviers, 0241241970, www.lesbuissonnets.org

ENFANCE

La Fédération des œuvres laïques organise des séjours d'été avec activités pour enfants et juniors. Brochure disponible gratuitement 14 bis, avenue Marie-Talet. Tél.: 0241961156, vacances-classes@fol49.org www.fol49.org

"Histoire de jouer", découverte de livres et jeux sur un thème, pour enfants dès 4 ans accompagnés, le 5 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à la bibliothèque Belle-Beille, et de 10 h à 12 h, à la bibliothèque Monplaisir.

PRÉCISION

Dans l'article consacré à la généalogie *(Vivre à Angers n° 310)*, à propos de la conservation des registres paroissiaux, Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives, précise : *"Les registres paroissiaux étaient des documents à valeur juridique. De nombreuses dispositions législatives faisaient obligation aux curés de les tenir et de les conserver. La législation royale est restée en vigueur jusqu'à une loi de 1792 qui a laïcisé l'état civil et chargé les maires de la tenue des registres et de leur conservation. C'est surtout au cours des guerres (de religion, de Vendée…) que certains registres ont pu disparaître."*

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 euros libellé à l'ordre du Trésor public à:

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers Cedex 01.

Nom: ..... **Prénom:** .....

Adresse: .....

.....

Code postal: ..... **Ville:** .....

INFOS PRATIQUES

Services publics

HÔTEL DE VILLE
boulevard de la Résistance -et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
et le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
du lundi au samedi
de 8 h 30 à 0 h 30
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

DÉPLACEMENTS
Bus (Cotra, www.cotra.fr) :
02 41 33 64 64
Fourrière automobile :
02 41 21 55 00

Urgences

Pompiers : 18
Police secours : 17
Samu : 15
Samu social (sans-abris) **: 115**
Médecin de garde :
02 41 33 16 33
Urgences - CHU :
02 41 35 37 12
Urgences dentaires (week-end) **:**
02 41 87 22 53
Clinique de la main :
02 41 86 86 41
Urgences - Clinique de l'Anjou :
02 41 44 70 70
Centre antipoison :
02 41 48 21 21
Gaz de France (numéro azur) **:**
0 810 433 049
Électricité de France
(numéro azur) **:**
0 810 333 049
Eau : 02 41 05 50 50
Assainissement :
02 41 05 51 51

Vie quotidienne

Des réponses à vos questions

Point information famille
hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 45 80

Centre information jeunesse
5, allée du Haras (en face de la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 13 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 18 h ;
samedi, de 10 h à 12 h. **02 41 84 74 47**

Accueil logement, *68, rue du Mail,*
lundi, de 14 h à 18 h ; mardi,
jeudi et vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de
13 h 30 à 18 h ; le mercredi, de 10 h à 18 h.
02 41 86 50 50

Clic, agence conseil personnes âgées,
15 bis, rue du Port-de-l'Ancre.
du lundi au vendredi de 14h à 17h.
02 41 25 01 11

Centre communal d'action sociale
esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
02 41 05 49 49

Maison de justice et du droit
3, boulevard Picasso, lundi, mercredi,
jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h 30 (jusqu'à 20 h le jeudi).
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château d'Orgemont,
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h. **0 800 49 00 49**

Environnement

Environnement et cadre de vie
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution) :
02 41 05 44 18

Propreté des rues
02 41 54 56 00

Désinfection et dératisation
02 41 54 56 20

Déchets et collectes sélectives (Tom)
0 800 41 88 00 (numéro vert)

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie Emmaüs ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, les dimanches et jours fériés de 8 h 30 à 12 h (sauf le 1er mai).

Qualité de l'air
02 41 05 44 18

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Santé

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Pharmacies de garde

Tous les jours de la semaine, de 21 h à 9 h
Pharmacie Viguier/Pantais, *centre commercial Saint-Serge, 3, boulevard Gaston-Ramon.*

Pour les dimanches et jours fériés :

Dimanche 29 avril
Pharmacie Balanger, *241 ter, avenue Pasteur*
Pharmacie Schwoob, *171, rue de Létanduère*
Mardi 1er mai
Pharmacie Bourgeonneau,
18, place du Docteur-Bichon
Pharmacie Lebon, *6, rue Saumuroise*
Dimanche 6 mai
Pharmacie Chaudet, *7, rue Plantagenêt*
Pharmacie Albiol, *15, rue Bressigny*
Mardi 8 mai
Pharmacie Dol, *centre commercial Grand-Maine, rue du Grand-Launay*
Pharmacie Viguier/Pantais,
centre commercial boulevard Gaston-Ramon
Dimanche 13 mai
Pharmacie Poirier/Joly,
place Ney, 18, rue de Villemorge
Pharmacie Godard,
centre commercial la Roseraie, rue du Chapeau-de-Gendarme
Jeudi 17 mai
Pharmacie Harter,
3, avenue Pasteur
Pharmacie Trousselle,
94, avenue Patton
Dimanche 20 mai
Pharmacie Dolais/Nicolle,
5, place du Lycée
Pharmacie Bienvenu, *place La Fayette*

Assistance et écoute

ALCOOL
Centre d'alcoologie :
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes :
02 41 48 49 48
Vie libre :
02 41 86 07 22
Croix-d'or :
02 41 32 79 17

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) :
0 800 23 13 13
Consultation parents/jeunes
Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

FAMILLE
Ecoute parents-enfants :
0 800 835 792

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
(24 h/24, gratuit) : **119**
Alma 49 (personnes âgées et handicapés) :
02 41 24 99 39
Sos femmes :
02 41 87 97 22
Violences conjugales :
39 19 (prix appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Médiation familiale et conjugale (CAF) :
02 41 81 14 17
Médiation 49 :
02 41 68 49 00
Adavem 49 :
02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) :
02 41 36 02 07

SEXUALITÉ
Planning familial :
02 41 88 70 73
Info contraception et IVG : 0 800 834 321

SIDA
Sida info service
(numéro vert) :
0 800 840 800
Aides : 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

SOLITUDE
Sos amitié (24 h/24) :
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service
(0,15 euro/mn) :
0 825 30 93 10

Numéro où signaler tout problème :
banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…
MAIRIE 5 SUR 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)

POUR EN SAVOIR PLUS
www.angers.fr